

MONACO

Le rocher pleure discrètement Rainier

Page B 5



MUSÉES

Acquisition majeure à Québec

Page B 8



ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Prudence immobilière

La donnée est importante. Selon un sondage de BMO Banque de Montréal, un acheteur d'une première maison sur sept à Montréal — un sur six au Canada — se sent étouffé par ses versements hypothécaires. Faut-il y voir le signe précurseur de l'éclatement de cette bulle immobilière tant redoutée?

Cher, embourbé localement dans une bulle, l'immobilier n'en continue pas moins de demeurer accessible selon les paramètres historiques, aidé en cela par des taux d'intérêt retenus à des niveaux faibles. Et puisqu'un resserrement monétaire draconien n'est pas en vue et qu'une récession est également exclue des scénarios de base, le retour à l'équilibre actuellement en cours devrait se poursuivre sans choc. Sauf pour ces marchés ou segments où il y a surchauffe, voire aux prises avec une bulle financière, une chute des prix n'apparaît pas dans les cartes.

Étonnante, donc, cette observation voulant que 16 % (14 % à Montréal) «des acheteurs récents d'une première maison trouvent difficile de gérer leurs mensualités hypothécaires ou se considèrent pauvres sur le plan de l'immobilier». Certes, la cherté des propriétés résidentielles peut expliquer cet inconfort. Mais la principale cause réside dans le fait que 77 % des gens acheteurs ou à la recherche d'une propriété n'accompagnent pas leur démarche d'une évaluation objective préalable de leur capacité de payer. «Ils ne demandent pas conseil auprès d'un banquier, d'un conseiller financier ou d'un courtier en prêts hypothécaires», a résumé Maria Racanelli, vice-présidente aux services aux particuliers chez BMO Banque de Montréal. Et, règle générale, ces conseils sont gratuits. Du moins, c'est le cas à la BMO.

Ce sondage fait donc ressortir tout le poids des frais inhérents à l'accès à la propriété. Outre les versements hypothécaires, l'acheteur devra couvrir les frais, tels ceux d'enregistrement et d'évaluation. Et que dire de la «taxe de bienvenue»... Il aura également à payer davantage en assurance que lorsqu'il était en appartement, probablement davantage également pour son compte d'électricité ou de chauffage. Sans compter la voiture s'il habite la banlieue. Et les dépenses de réparation, de rénovation ou de finition. «Il doit également planifier s'il prévoit changer d'emploi, lancer son entreprise à domicile, si l'enfant va à l'université...», a ajouté Maria Racanelli.

Et tout ce poids est plus lourd à porter à Vancouver, où le prix moyen d'un bungalow individuel dépasse les 472 000 \$, qu'à Montréal, où le prix de cette même résidence dépasse maintenant les 200 000 \$.

Quant à l'état de santé du marché, l'immobilier demeure tendu sans être en proie à une bulle spéculative. Du moins, si la surchauffe est généralisée, alimentée par le maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux, les poussées spéculatives demeurent confinées à des segments, à des régions ou à des quartiers. Le risque d'effondrement des prix demeure géographiquement localisé. Mais pour les régions plus saines, il faut tout de même conjuguer avec des prix qui ont bondi de 84 % de 1990 à 2004 (pour une unifamiliale à Montréal), et de 50 % uniquement au cours des trois dernières années.

Cette flambée des prix, largement stimulée depuis trois ans par la faiblesse du loyer de l'argent, tire cependant à sa fin avec une hausse moyenne de 7 % attendue en 2005. Et elle marque pour l'essentiel un rattrapage après les années plutôt amorphes de 1991 à 1996. En fait, il aura fallu 12 ans pour que les prix reviennent à leur niveau de 1991.

Selon les dernières lectures, l'indice d'accessibilité (qui mesure la proportion des revenus avant impôt consacrée par un ménage type aux versements hypothécaires, aux taxes foncières et aux coûts de services publics) se situait à 31,2 % au Québec à la fin de 2004. Il s'agissait du niveau le plus élevé en quatre ans, mais il s'insère tout de même dans la zone dite de confort (de 32 à 35 %). Et que penser du taux de 43,7 % en Colombie-Britannique, de 47,7 % à Vancouver ou de 42,5 % à Toronto (contre 31,4 % à Montréal)?

Par comparaison, avant que la bulle immobilière n'éclate, au début des années 90, ce taux d'accessibilité venait de franchir la barre des 45 % à Montréal. Toujours par comparaison, la bulle de 1990 avait été précédée par des taux d'intérêt qui, en remontant autour des 10 %, avaient poussé l'économie en récession. Et même si l'endettement des ménages était moins élevé alors que maintenant, les versements mensuels associés à la propriété représentaient un poids plus grand du revenu disponible. Sans oublier que la hausse de l'endettement est généralement accompagnée d'une augmentation de l'actif. Vue autrement, la dette des ménages par rapport à l'actif n'a pas augmenté depuis le début des années 90.

Enfin, les produits hypothécaires se sont multipliés, rendant plus souple l'accès à la propriété. Si, aux États-Unis, les Américains capitalisent dangereusement sur la plus-value immobilière pour soutenir leurs dépenses de consommation, ici, les nombreux refinancements hypothécaires ont permis aux ménages d'atténuer le poids de leur dette à la consommation. Et la popularité des marges de crédit hypothécaires (ou des produits similaires), en n'exigeant au demeurant que le versement de l'intérêt, accroît la marge de manœuvre. Quant au remboursement du capital... Il apparaît que les Canadiens conservent en moyenne leur propriété pendant cinq à sept ans.

Alors, avant d'aller voir l'agent immobilier, avant de tomber dans le piège de l'achat émotif...

L'ajustement à la force du huard n'aura lieu qu'en 2006

Le Conference Board estime que l'économie canadienne tournera entre-temps au ralenti

FRANÇOIS DESJARDINS

L'ascension du huard face au dollar américain donne aux entreprises du pays un tel fil à retordre que l'ajustement final n'aura lieu qu'en 2006, a estimé hier le Conference Board du Canada. Entre-temps, l'économie canadienne tournera au ralenti, mais la vigueur du huard donnera à ses consommateurs un pouvoir d'achat accru qui fera d'eux le principal moteur économique pendant deux ans.

Alors que l'économie canadienne avait crû de 2,8 % en 2004, les perspectives printanières du Conference Board font état d'une croissance de seulement 2,3 % cette année, suivie d'un retour à 2,8 % en 2006, lorsque les entreprises auront finale-

ment réussi à s'ajuster à la hausse du dollar canadien. Le document ne ventile pas la performance individuelle des provinces.

«Le dur recul des exportations nettes amorcé au second semestre de 2004 ne semble pas vouloir s'atténuer, ce qui limite la croissance du produit intérieur brut (PIB) à 2,3 %», a déclaré l'organisme dans un communiqué. Selon le directeur des prévisions économiques au Conference Board, Pedro Antunes, «la force persistante du dollar canadien affaiblit la capacité concurrentielle de bien des exportateurs». En revanche, ces entreprises peuvent importer de l'équipement avec plus d'aisance.

Le huard, qui ne valait que 62 cUS en 2002, a progressé de plus de 20 % en 2003. Il y a eu une pause, et l'étau s'est une fois de plus resserré à partir de mai 2004, lorsqu'il est parti de 75 cUS pour grimper jusqu'à 85 cUS en novembre. Il a terminé la séance d'hier à 81,91 cUS, en baisse de 0,21 cUS.

Or le Canada exporte environ 40 % de son produit intérieur brut, et plus de 80 % de ces exportations sont généralement destinées aux États-Unis. Ce pays ayant vu son dollar perdre de la valeur, il lui est de plus en plus difficile d'acheter les produits canadiens.

VOIR PAGE B 4: DOLLAR



Gérard Bérubé

conseiller financier ou d'un courtier en prêts hypothécaires», a résumé Maria Racanelli, vice-présidente aux services aux particuliers chez BMO Banque de Montréal. Et, règle générale, ces conseils sont gratuits. Du moins, c'est le cas à la BMO.

Ce sondage fait donc ressortir tout le poids des frais inhérents à l'accès à la propriété. Outre les versements hypothécaires, l'acheteur devra couvrir les frais, tels ceux d'enregistrement et d'évaluation. Et que dire de la «taxe de bienvenue»... Il aura également à payer davantage en assurance que lorsqu'il était en appartement, probablement davantage également pour son compte d'électricité ou de chauffage. Sans compter la voiture s'il habite la banlieue. Et les dépenses de réparation, de rénovation ou de finition. «Il doit également planifier s'il prévoit changer d'emploi, lancer son entreprise à domicile, si l'enfant va à l'université...», a ajouté Maria Racanelli.

Et tout ce poids est plus lourd à porter à Vancouver, où le prix moyen d'un bungalow individuel dépasse les 472 000 \$, qu'à Montréal, où le prix de cette même résidence dépasse maintenant les 200 000 \$.

Quant à l'état de santé du marché, l'immobilier demeure tendu sans être en proie à une bulle spéculative. Du moins, si la surchauffe est généralisée, alimentée par le maintien des taux d'intérêt à de bas niveaux, les poussées spéculatives demeurent confinées à des segments, à des régions ou à des quartiers. Le risque d'effondrement des prix demeure géographiquement localisé. Mais pour les régions plus saines, il faut tout de même conjuguer avec des prix qui ont bondi de 84 % de 1990 à 2004 (pour une unifamiliale à Montréal), et de 50 % uniquement au cours des trois dernières années.

Cette flambée des prix, largement stimulée depuis trois ans par la faiblesse du loyer de l'argent, tire cependant à sa fin avec une hausse moyenne de 7 % attendue en 2005. Et elle marque pour l'essentiel un rattrapage après les années plutôt amorphes de 1991 à 1996. En fait, il aura fallu 12 ans pour que les prix reviennent à leur niveau de 1991.

Selon les dernières lectures, l'indice d'accessibilité (qui mesure la proportion des revenus avant impôt consacrée par un ménage type aux versements hypothécaires, aux taxes foncières et aux coûts de services publics) se situait à 31,2 % au Québec à la fin de 2004. Il s'agissait du niveau le plus élevé en quatre ans, mais il s'insère tout de même dans la zone dite de confort (de 32 à 35 %). Et que penser du taux de 43,7 % en Colombie-Britannique, de 47,7 % à Vancouver ou de 42,5 % à Toronto (contre 31,4 % à Montréal)?

Par comparaison, avant que la bulle immobilière n'éclate, au début des années 90, ce taux d'accessibilité venait de franchir la barre des 45 % à Montréal. Toujours par comparaison, la bulle de 1990 avait été précédée par des taux d'intérêt qui, en remontant autour des 10 %, avaient poussé l'économie en récession. Et même si l'endettement des ménages était moins élevé alors que maintenant, les versements mensuels associés à la propriété représentaient un poids plus grand du revenu disponible. Sans oublier que la hausse de l'endettement est généralement accompagnée d'une augmentation de l'actif. Vue autrement, la dette des ménages par rapport à l'actif n'a pas augmenté depuis le début des années 90.

Enfin, les produits hypothécaires se sont multipliés, rendant plus souple l'accès à la propriété. Si, aux États-Unis, les Américains capitalisent dangereusement sur la plus-value immobilière pour soutenir leurs dépenses de consommation, ici, les nombreux refinancements hypothécaires ont permis aux ménages d'atténuer le poids de leur dette à la consommation. Et la popularité des marges de crédit hypothécaires (ou des produits similaires), en n'exigeant au demeurant que le versement de l'intérêt, accroît la marge de manœuvre. Quant au remboursement du capital... Il apparaît que les Canadiens conservent en moyenne leur propriété pendant cinq à sept ans.

Alors, avant d'aller voir l'agent immobilier, avant de tomber dans le piège de l'achat émotif...



TIM SLOAN/APP

Le dôme du Capitole de Washington dans la fumée d'un matin d'hiver. Une campagne de lobbying devrait être vue comme l'une des composantes d'une stratégie dont l'objectif serait l'éveil du peuple américain et de ses élus à l'importance de leur relation avec leur voisin du Nord.

Le Canada doit mieux se défendre aux États-Unis

L'Association des industries forestières réclame une véritable stratégie de lobbying

ÉRIC DESROSIERS

Il est grand temps que le Canada se dote d'une stratégie de lobbying aux États-Unis qui soit à la hauteur des intérêts en cause, estime l'Association des industries forestières du Canada.

Une campagne qui ne se limiterait pas au seul conflit du bois d'œuvre, plaide-t-elle, mais qui serait permanente comme tout lobbying digne de ce nom. Elle devrait utiliser toutes les armes à sa disposition, que ce soit les enquêtes d'opinion, les campagnes publicitaires, les relations de presse ou encore l'établissement d'alliances dans les États stratégiques et au Congrès américain. Elle devrait aussi pouvoir compter sur un budget annuel conséquent, c'est-à-dire environ neuf millions.

«Ce montant est bien petit lorsque l'on tient compte des intérêts en jeu», explique Avrim Lazar, président et chef de la direction de l'organisme qui représente toutes les grandes compagnies forestières du Ca-

nada. Formulée au gouvernement fédéral cet automne, la proposition n'en est pas moins restée, jusqu'à présent, lettre morte, déplore-t-il.

Responsable d'une première expérience du genre qui s'est déroulée de novembre 2002 à mars 2004 et a coûté près de 15 millions en fonds publics, l'Association dit y avoir d'abord et avant tout mesuré le degré d'ignorance des Américains en ce qui concerne l'ampleur de l'intégration économique entre leur pays et le Canada. «La première réponse que l'on a, lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent du conflit du bois d'œuvre, est: quoi?», rapporte Avrim Lazar. Le climat politique qui prévaut aux États-Unis, et la domination des petits États traditionnellement plus protectionnistes au Sénat américain, ne font rien pour arranger les choses, poursuit-il.

Après avoir dépensé 660 000 \$ en recherche, l'initiative, baptisée US-Canada

VOIR PAGE B 4: LOBBYING

HYDRO-QUÉBEC

Thierry Vandal succède à André Caillé

MARTIN OUELLET
KARINE FORTIN

Québec — Changement de garde à Hydro-Québec: Thierry Vandal remplace André Caillé qui a «démissionné» de ses fonctions de président et chef de la direction de la société d'État, a annoncé hier le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil.

M. Caillé occupera dorénavant la présidence du conseil d'administration, l'ancien président André Bourbeau ayant lui aussi «remis sa démission pour des motifs personnels», a dit le ministre, lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale.

«Le conseil d'administration a accepté la démission de M. Bourbeau et a procédé aux nominations de MM. Vandal et Caillé. Le gouvernement a entériné les décisions du c.a.», a mentionné M. Corbeil, sans fournir davantage de détails.

Le nouveau grand patron d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, dirigeait jusqu'ici la division production de l'entreprise.

«M. Vandal travaille au sein de l'entreprise depuis 1996 et œuvre dans le secteur de l'énergie depuis 1982. C'est quelqu'un qui a beaucoup d'expérience et une très grande crédibilité», a souligné le ministre.

Du reste, M. Vandal est considéré comme un proche du Parti libéral, ayant dirigé la commission politique du PLQ sous le leadership de Robert Bourassa. Il est également un ancien de Gaz Métro, comme le chef de cabinet du premier ministre Jean Charest, Stéphane Bertrand.

Coup de balai

D'ailleurs, pour plusieurs observateurs, les «démissions» soudaines de MM. Caillé et Bourbeau sont en réalité un coup de balai du gouvernement Charest, dont les relations avec la haute direction d'Hydro devenaient de plus en plus difficiles.

En outre, les récents reportages de Radio-Canada montrant l'absence de mesures de sécurité pour protéger les barrages dans le Nord québécois avaient passablement fragilisé la situation de M. Caillé.

Malgré tout, il y a à peine quelques mois, l'ancien dirigeant, en poste depuis 1996, espérait encore entreprendre un troisième mandat à la tête de la société d'État.

M. Caillé ne touchera aucun émoulement à la présidence du conseil d'administration d'Hydro mais aura droit à sa pleine retraite, un montant évalué à 300 000 \$ par année.

Un changement dans la continuité

Le remue-ménage à la tête du fleuron de l'État québécois a suscité plusieurs réactions, les unes favorables, d'autres plus prudentes.

Le vice-président Québec de la Fédération québécoise de l'entreprise indépendante (FCEI), Richard Fahey, a tenu à rendre hommage à André Caillé «qui a remis Hydro sur la "track" de la rentabilité». «Le fait qu'il reste président du c.a. est rassurant parce que ça va faciliter la transition», a-t-il dit.

La FCEI se réjouit de l'arrivée aux commandes de Thierry Vandal qui a été, selon l'organisme, «le précurseur dans l'utilisation des barrages» pour faire du courtage aux États-Unis. «Cela a été extrêmement payant pour le Québec», a poursuivi M. Fahey.

M. Vandal devra toutefois redorer le blason «quelque peu écorché d'Hydro» et contrôler les dépenses d'exploitation, a-t-il ajouté.

Le tout nouveau président de l'Association de l'industrie électrique (AIEQ), Jean-François Samray, a pour sa part estimé que le changement de direction

VOIR PAGE B 4: HYDRO

ÉCONOMIE

Les malheurs de Jetsgo profitent à Air Canada et à WestJet

Les deux transporteurs annoncent des hausses des coefficients d'occupation

Les transporteurs Air Canada et WestJet ont tous deux enregistré des hausses de leurs coefficients d'occupation pour le mois de mars, au cours duquel ils ont pu se partager la part de marché abandonnée par leur concurrent Jetsgo.

L'interruption soudaine des activités par Jetsgo, survenue le 11 mars au moment où de nombreux Canadiens s'apprêtaient à partir en voyage pour la semaine de relâche scolaire, a sans doute contribué à l'augmentation du nombre de passagers à bord des appareils

d'Air Canada et WestJet, même si aucun de ces transporteurs n'y a fait référence hier.

Air Canada a fait savoir que son coefficient d'occupation (le nombre de passagers par rapport aux sièges disponibles à bord de ses appareils) pour le mois de mars s'est établi à 79,8 %, soit la meilleure performance de son histoire pour ce mois. Le nombre de passagers-milles payants (PMP, autre mesure de la clientèle qui tient compte du nombre de passagers payants et de la distance qu'ils ont

parcourue) a quant à lui crû de 6,4 % par rapport à mars 2004.

Sur le marché intérieur, où la disparition de Jetsgo a pu avoir un impact, le coefficient d'occupation a atteint 79 %, soit une amélioration de 3,4 points de pourcentage sur une période de 12 mois.

Air Canada Jazz, filiale régionale du transporteur, a vu le nombre de passagers-milles payants bondir de 11,8 % par rapport à mars 2004.

Pour l'ensemble des activités intérieures — soit

l'addition des PMP d'Air Canada et de la filiale Jazz —, l'augmentation atteint 5,6 %.

Quant WestJet, de Calgary, il a fait part d'un coefficient d'occupation de 77,8 % en forte hausse par rapport à celui de 67,7 % enregistré en mars 2004.

Le cours de l'action de Gestion Ace Aviation, société mère d'Air Canada, a clôturé en baisse de 50 ¢, à 36,50 \$.

Le titre de WestJet a bondi de 4,3 %, ou 64 ¢, à 15,64 \$.

Presse canadienne

Atrium se lance en Bourse

MARIO SIMARD

Les actions d'Atrium Biotechnologies, une filiale de la société biopharmaceutique Æterna Zentaris, sont maintenant inscrites à la Bourse de Toronto, après la réalisation d'un premier appel public à l'épargne ainsi que d'un placement secondaire qui a permis d'amasser 75 millions.

De ce montant, une cinquantaine de millions serviront à financer la croissance d'Atrium, alors que la part restante va principalement à la Société générale de financement (SGF) qui a profité de l'occasion pour réduire sa participation dans l'entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de cosmétiques ainsi que de produits nutritionnels.

11,40 \$ l'action

Vendues aux preneurs fermes au prix de 12 \$ l'unité, ce qui confèrerait à l'entreprise une valeur boursière d'environ 345 millions, les actions d'Atrium s'échangeaient à 11,40 \$ au terme de leur première séance en Bourse, hier. Les transactions sur ce titre ont débuté à 11,65 \$.

Æterna Zentaris a précisé qu'elle conserve une participation de 50,7 % dans cette filiale qui génère la majeure partie de ses revenus. Grâce aux actions à droits de vote multiples, Æterna conserve environ 61 % des droits de vote.

La SGF, par l'entremise de sa fi-

liale SGF Soquia, a pour sa part vendu un peu plus de deux millions d'actions à droit de vote subalterne sur un total de 5,4 millions qu'elle détenait. Les preneurs fermes dans ce dossier pourraient également se prévaloir d'une option pour vendre 312 000 actions supplémentaires appartenant à la société d'État.

La SGF dit maintenant détenir 22,6 % des actions à droit de vote subalterne d'Atrium, ou 11,6 % de l'ensemble des titres comportant des droits de vote.

John Dempsey, chef de la direction financière d'Atrium, a précisé en entrevue que tous les actionnaires de la société nouvellement inscrite en Bourse se sont engagés à maintenir leur investissement pour une période d'au moins un an.

Selon M. Dempsey, les 50 millions amassés grâce à l'émission d'actions serviront principalement à soutenir la croissance grâce à des acquisitions d'entreprises ou de produits.

Au cours de l'exercice 2004, Atrium a généré des revenus de 177,3 millions ainsi que des profits de 13,2 millions. Pour sa part, Æterna a inscrit une perte de 5,8 millions et des revenus de 233,2 millions.

L'action d'Æterna s'est appréciée de 4 % hier, pour clôturer à 6,75 \$, en hausse de 26 ¢.

Presse canadienne

Les producteurs de porc estiment avoir obtenu une victoire

Ottawa — Les producteurs canadiens de porc affirment avoir obtenu une victoire et réclament que les millions de dollars versés en droits compensateurs leur soient remboursés, à la suite de la décision rendue hier par la Commission du commerce international des États-Unis (ITC).

L'organisme a estimé que les exportations canadiennes de porcs vivants aux États-Unis ne causaient pas de préjudice à l'industrie porcine américaine.

«Nous sommes très heureux de la décision finale de l'ITC», a déclaré le président du Conseil canadien du porc, Clare Schlegel, après que le jugement de l'organisme eut été rendu public à Washington.

Cette décision, rendue à l'unanimité à raison de cinq voix contre aucune, signifie qu'environ 25 millions de dollars jusqu'à présent payés en droits compensateurs devraient être remboursés d'ici à la fin du mois, a-t-il ajouté.

Les producteurs américains pourraient encore faire appel de ce jugement. Ce dernier est cependant tellement définitif que les producteurs n'ont pas vraiment de raisons de le contester, a estimé M. Schlegel.

Le différend était né des accu-

sations portées par le National Pork Producers Council (NPPC) des États-Unis, selon lesquelles les importations de porcs en provenance du Canada étaient subventionnées et vendues à des prix inférieurs à leur juste valeur.

Le Canada avait contesté ces allégations, et Washington avait fini par réduire les droits imposés, les faisant passer de 14,06 à 10,63 %.

M. Schlegel a indiqué qu'il s'efforcera maintenant de trouver des moyens concrets de collaborer avec les producteurs américains afin que tous puissent profiter du marché nord-américain dans son ensemble plutôt que de s'affronter dans le cadre de recours commerciaux.

Le différend sur le porc opposant Ottawa à Washington menaçait jusqu'à 15 000 producteurs canadiens — pour la plupart en Ontario, au Québec, en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan — qui ont exporté l'an dernier pour environ 700 millions de produits du porc, essentiellement aux États-Unis.

Les producteurs canadiens ont dépensé environ 10 millions afin d'obtenir l'autorisation de vendre leurs porcs aux États-Unis sans verser de droits compensateurs.

Presse canadienne

Le cours de l'action de Gildan atteint un sommet historique, à plus de 55 \$

Le cours de l'action de Vêtements de sport Gildan a bondi de plus de 6 % et atteint un sommet historique hier, après que le fabricant de chandails eut annoncé que ses profits pour le plus récent trimestre seront supérieurs aux prévisions.

Le titre de Gildan à la Bourse de Toronto s'est apprécié de 3,35 \$ pour clôturer à 55,40 \$, atteignant en cours de séance un sommet de 55,75 \$. Les quelque 370 000 actions échangées représentent un volume près de trois fois plus élevé que la moyenne quotidienne.

En matinée, Gildan faisait savoir que les profits pour le trimestre qui a pris fin le 3 avril — le deuxième de son exercice — seront supérieurs d'au moins 10 % au montant le plus élevé de la prévision initiale, soit un bénéfice par action variant entre 60 et 65 ¢.

Selon la direction de l'entreprise, ce résultat plus élevé que prévu est principalement attribuable à de meilleurs prix obtenus pour ses produits.

La prévision de profits de Gildan ne tient toutefois pas compte d'une charge liée à la fermeture



Une cliente quitte un magasin Canadian Tire de Toronto. Le plan stratégique dévoilé hier par l'entreprise devrait coûter entre 350 et 400 millions par année d'ici à 2009.

MIKE CASSESE REUTERS

Canadian Tire dévoile sa stratégie

La chaîne compte construire ou remplacer 285 magasins d'ici cinq ans

RITA TRICHUR

Toronto — La Société Canadian Tire limitée a dévoilé hier à Toronto un ambitieux plan stratégique d'une durée de cinq ans visant à augmenter ses ventes, dans le cadre duquel elle construira ou remplacera 285 magasins.

Le très populaire détaillant entend également ajouter quelque 70 magasins à son réseau Mark's Work Wearhouse — appelé L'Équipier au Québec —, qui en a déjà 333, et tripler la taille de la chaîne de magasins de pièces de véhicules automobiles PartSour-

ce, qui comptera environ 130 points de vente à la fin de 2009.

Ce plan stratégique, qui devrait coûter entre 350 et 400 millions par année d'ici à 2009, verra aussi l'entreprise accroître sa présence dans le secteur des activités financières.

«Canadian Tire a atteint l'an dernier un niveau de rentabilité record», a affirmé Wayne Sales, président et chef de l'administration de la chaîne de grandes surfaces.

«Notre plan est conçu afin de nous permettre de croître en exploitant nos forces et en développant de nouvelles, en mettant en valeur et en améliorant les choses que faisons le mieux», a-t-il ajouté.

Les principales aspirations financières de la société sont la croissance des ventes de 3 à 4 % par année dans les magasins comparables, celle des produits bruts d'exploitation de 7 à 9 %, ainsi qu'une hausse de 12 à 15 % du bénéfice de base par action, a précisé M. Sales.

Le plan de cinq ans prévoit:

- jusqu'à 285 nouveaux magasins et magasins de remplacement dans l'ensemble des entreprises de détail de Canadian Tire (il y en a actuellement 457);
- la poursuite de la croissance du groupe détail Canadian Tire avec 100 projets reliés aux magasins

dont la plupart intégreront le Concept 20/20, notamment le remplacement de 76 magasins et l'ajout de 24 nouveaux magasins;

■ l'ajout d'environ 70 magasins au réseau Mark's Work Wearhouse;

■ dans la division pétrolière, l'ajout de postes d'essence, actuellement au nombre de 253, et l'amélioration des ventes de produits autres que l'essence;

■ l'augmentation de la taille de la chaîne PartSource, dont le nombre de magasins doit passer de 47 à environ 130 d'ici à la fin de 2009.

Presse canadienne

La valeur des permis de construction a grimpé de 13,5 % en février

Ottawa — En février, la valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités a atteint le troisième plus haut niveau jamais observé, rapportait hier Statistique Canada, ajoutant que l'activité pourrait encore s'intensifier dans les prochains mois.

Des progressions dans chaque composante des secteurs résidentiel et non résidentiel ont fait grimper de 13,5 % la valeur totale des permis, qui est passée à 5,06 milliards. Ce gain substantiel fait suite à une baisse de 11,1 % survenue en janvier.

Le montant affiché en février n'est inférieur qu'à ceux atteints en juin 2004 (5,31 milliards) et novembre 2004 (5,08 milliards). C'est aussi la troisième fois durant les quatre derniers mois que les permis dépassent la barre des cinq milliards.

Par province, le Québec présente un montant de 980,1 millions, en hausse de 10 % par rapport à janvier. L'Ontario atteint les 2,22 milliards grâce à un bond de 19 %.

Presse canadienne

EN BREF

Léger Marketing acquiert Criterion Research Corporation, d'Alberta

Jean Marc Léger, président de Léger Marketing, a annoncé hier l'acquisition de Criterion Research Corporation d'Alberta. Léger Marketing devient ainsi la plus importante firme de sondages et de recherche marketing à propriété exclusive canadienne. Avec l'addition des 150 employés de Criterion Research, Léger Marketing

compte désormais plus de 500 employés dont 102 professionnels répartis dans ses bureaux de Montréal, Québec, Toronto, Winnipeg et Edmonton au Canada et à New York aux États-Unis. «Avec sa présence dans l'Ouest canadien, Léger Marketing peut maintenant offrir des sondages et de la recherche marketing dans l'ensemble du marché canadien. Cette acquisition permet à l'entreprise d'augmenter ses capacités opérationnelles en disposant de trois centres téléphoniques comprenant 200 stations CATI ainsi que sept salles de groupes de discussion dans toutes les régions du pays», peut-on lire dans le communiqué. — Le Devoir

Presse canadienne

ÉCONOMIE

EN BREF

Quiznos au Québec

Une cinquantaine de franchises Quiznos devaient voir le jour au Québec. Après Gatineau, en début d'année, la chaîne inaugurerait hier son premier restaurant dans la région de Montréal (à Dollard-Ormeaux). Un deuxième est prévu au centre-ville pour ce printemps. Jusqu'à présent, Quiznos a attribué plus de 50 franchises au Québec, avec les régions de Québec (Sainte-Foy) et de Montérégie (Saint-Bruno). Le spécialiste en sandwich, proposant une restauration-rapide et des mets dits de qualité, exploite 330 restaurants au Canada, 3700 franchises dans le monde. Fondée à Denver en 1981, Quiznos a fait son apparition sur le marché canadien en 1996, à Vancouver. — *Le Devoir*

MCI a rejeté la dernière offre améliorée de Qwest

New York — L'opérateur américain de télécommunications longue distance MCI a rejeté la dernière offre de rachat améliorée de Qwest, s'élevant à 8,93 milliards \$US, a annoncé Qwest dans un communiqué publié depuis son siège, à Denver.

Cette offre concurrençait une offre de Verizon, autre opérateur américain, qui avait, elle, reçu l'agrément du conseil d'administration de MCI.

Qwest a indiqué qu'il «évaluait ses options» après le rejet de cette offre, qu'il continue de juger «supérieure» à celle de Verizon, le premier groupe américain de télé-

communications. «Les actionnaires décident des prochaines étapes du processus», a ajouté Qwest dans son communiqué.

Verizon et Qwest se livrent une lutte acharnée pour s'emparer de MCI, l'ancien WorldCom, qui est aussi le deuxième opérateur longue distance aux États-Unis.

Face au prestige d'être adossé au leader Verizon, Qwest, opérateur régional qui doit grossir pour ne pas être avalé un jour, a fait la part belle à la valeur pour l'actionnaire. Qwest a reformulé à deux reprises son offre initiale de 7,8 milliards, augmentant à chaque fois la partie qu'il proposait de ver-

ser en liquide aux actionnaires de MCI. Un argument qui a trouvé écho chez plusieurs actionnaires de MCI, dont le milliardaire mexicain Carlos Slim, premier actionnaire du groupe avec environ 13,7 % du capital.

Le conseil d'administration de MCI avait choisi de fusionner avec Verizon à la mi-février, mais le Verizon avait été contraint de relever son offre pour faire bonne mesure avec les propositions de Qwest. Celle-ci avait été portée le 29 mars à 7,6 milliards \$US contre 6,75 milliards initialement.



Le siège social de MCI à Ashburn, en Virginie. — SHAUN HEASLEY/AFR

Agence France-Presse

DOLLAR

SUITE DE LA PAGE B 1

Face à la faiblesse des exportations depuis juillet 2004, l'organisme s'inquiète donc du fait que les stocks se sont accrues et que «la production pourrait ralentir si la cadence actuelle des dépenses de consommation diminuait et que les exportations ne reprenaient pas». Il prévoit une baisse des stocks à des niveaux «plus viables» au cours des trois premiers mois de 2005.

Un dollar à 80 ¢US

«La deuxième vague de la hausse du dollar canadien a été beaucoup plus difficile à encaisser que la première du côté des entreprises», a indiqué un Devoir l'économiste en chef de l'organisme, Glen Hodgson. «Le choc a été considérable et, au bout du compte, ça va prendre un an pour qu'elles s'en remettent.»

Selon une enquête de la Banque du Canada effectuée à l'hiver, plus de la moitié des entreprises se disent affectées et, si elles réagissent, choisissent la plupart du temps de réduire leurs coûts tout en se tournant vers des produits asiatiques.

Mais le dollar ne devrait pas aller plus loin. En fait, affirme le Conference Board, il se situera

en moyenne à 80 ¢US en 2005 et à 79 ¢US l'an prochain, entre autres parce que les taux d'intérêt sont désormais plus élevés aux États-Unis qu'au Canada, ce qui devrait attirer les investisseurs et jouer en faveur du dollar américain.

La Banque du Canada a déjà indiqué qu'elle prévoit une croissance économique de 2,8 % en 2005 et de 3,3 % en 2006. Mais le Conference Board estimait hier que la banque centrale ne pourra pas rester insensible à la faible croissance des exportations, qui ne s'élèvera cette année qu'à 2 %, contre 4,9 % l'an dernier. «Nous ne serions pas surpris de voir la Banque du Canada, et même le gouvernement, abaisser leurs prévisions économiques», a ajouté M. Hodgson.

En ce qui concerne les États-Unis, le Conference Board s'attend à ce que le resserrement des taux d'intérêt amorcé l'an dernier par la Réserve fédérale américaine commence enfin à avoir l'effet voulu auprès des consommateurs et ralentisse la croissance pour éviter toute surchauffe. Après un gain de 4,4 % en 2004, la croissance s'établira à 3,2 % en 2005 et à 3,1 % en 2006.

Le Devoir

LOBBYING

La campagne se sera concentrée sur un peu plus d'un an. «C'est trop court», constate Lazar.

SUITE DE LA PAGE B 1

Partnership for Growth, a consacré la plus grande partie de son budget (huit millions) à une série de campagnes publicitaires menées dans les médias de la capitale fédérale, Washington, et d'une douzaine d'États influents ou influençables. «On n'a pas voulu mettre trop l'accent sur le conflit du bois d'œuvre», explique Avrim Lazar. «On a préféré jouer sur la question plus générale de l'intérêt, pour les États-Unis, de maintenir de bonnes relations avec son voisin.»

Près de deux millions sont allés au travail de coulisses au Capitole. On a cherché à y repérer les élus et les fonctionnaires critiques des positions défendues par les producteurs de bois d'œuvre américains et à leur apporter des arguments susceptibles de renforcer leurs actions. Un peu plus d'un million de dollars ont également été alloués aux efforts visant à susciter des appuis au niveau local. Quant aux deux porte-parole de la campagne, l'ancien gouverneur démocrate du Michigan et ex-ambassadeur des États-Unis au Canada, James Blanchard, et l'ancien sénateur républicain du Tennessee et ex-négociateur du traité de libre-échange canado-américain, William Brock, il n'a pas été possible d'en connaître les gages.

On aura dépensé, en tout, 14,7 des 17 millions que le gouvernement fédéral avait accordés au projet. La différence a été retournée à Ottawa. «On a joué de malchance», explique Avrim Lazar. «On s'était organisés pour faire notre campagne entre les élections de 2002 et celles de 2004. Mais la crise irakienne a éclaté et des gens ont commencé à se traiter de tous les noms de

chaque côté de la frontière. On a estimé qu'il ne servait à rien de continuer dans ce climat.»

Trop court

Dans les faits, la campagne se sera donc concentrée sur une période d'à peine plus d'un an, soit de novembre 2002 à la fin de 2003. «C'est trop court», constate Avrim Lazar.

Initiative aura quand même eu une certaine influence sur l'évolution des mentalités américaines, pense-t-il. «Tout cela est un jeu d'équilibre. Je crois que notre campagne a contribué à faire pencher la balance un peu plus de notre côté. Est-ce que cela a été suffisant pour mettre fin au conflit du bois d'œuvre? On voit bien que non.»

Cette demi-victoire n'en disqualifie pas pour autant la démarche. «Ce ne sera jamais suffisant, mais c'est quand même nécessaire», dit-il. Une campagne de lobbying devrait être vue comme l'une des composantes d'une stratégie d'ensemble dont l'objectif serait l'éveil du peuple américain et de ses élus à l'importance de leur relation avec leur voisin du Nord.

Est-ce que cela ne fait pas un peu cher? Avrim Lazar ne le croit pas.

«Si cela peut raccourcir un seul conflit commercial, ne serait-ce que de quelques mois, on en couvrirait les frais pour plusieurs années. Lorsque l'on pense seulement à ce que nous a coûté le conflit du bois d'œuvre, celui du bœuf ou encore celui de la commission du blé, on se rend bien compte que les dépenses engagées seraient toutes petites en comparaison des milliards que ça nous coûte quand ça se met à aller mal.»

Le Devoir

HYDRO

SUITE DE LA PAGE B 1

n'entraînera pas de grands bouleversements. «Vandal et Caillé forment un tandem. C'est donc le changement dans la continuité», a-t-il dit. Selon l'AJIEQ, le nouveau patron est aussi l'homme qui a vu venir la déréglementation dans le secteur de l'énergie, «ce qui a permis de générer un bénéfice» pour la société québécoise.

De son côté, le coordonnateur de Greenpeace au Québec, Steven Guilbeault, a dit espérer que M. Vandal poursuivra le virage vers l'éolien et vers l'efficacité énergétique amorcé ces derniers mois. À son avis, les départs de MM. Caillé et Bourbeau démontrent que les hauts dirigeants d'Hydro ne sont pas à l'abri des aléas de la politique. «André Caillé a un peu creusé sa propre tombe en accusant les journalistes d'avoir inventé l'histoire de la sécurité dans les barrages», a-t-il dit.

Enfin, Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs, a exprimé quelques doutes au sujet de M. Vandal. «On craint qu'il ne soit pas très emballé par les questions d'efficacité énergétique et de réduction de la demande d'énergie et qu'il ne prête pas une oreille attentive à ceux qui s'opposent à une hausse importante des tarifs», a-t-il avancé.

Presse canadienne

LES PETITES ANNONCES

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

120
LAURENTIDES

134
FERMES, FERMETTES, TERRES

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

AVIS DE DÉCÈS

Le mémoriel
www.lememoriel.com

(514) 525-1149

2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3
Télec.: (514) 525-7999

Tous les jours de 11h à 19h30

Environnement Canada

Montréal

Prévisions météo

Aujourd'hui: Pluie max 12
Ce soir: Possibilité d'averses min 3
Vendredi: Possibilité d'averses max 6, min 3
Samedi: Ensoleillé max 9, min -3
Dimanche: Ensoleillé max 15, min 3

La météo en un clin d'œil

Hier: Max 13, Min 1, Précip. 0.0 mm
Normales: Max 6.8, Min -1.8, Précip. 0.0 mm

Phases de la lune: 4/8, 4/16, 4/24, 5/1

Canada

St. John's	8-1
Halifax	11/0
Ottawa	14/5
Toronto	18/7
Winnipeg	18/2
Edmonton	21/2
Regina	19/2
Vancouver	11/6
Whitehorse	6-7
Yellowknife	3-5

Le monde

New York	15/6
Chicago	13/9
Atlanta	23/18
Miami	28/24
Los Angeles	21/10
Rio de Janeiro	30/24
Amsterdam	12/7
Moscou	10/0
Paris	15/8
Sydney	23/16

Parlez directement avec un prévisionniste

Météo Conseil
1-900-565-4455

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL: www.meteo.ec.gc.ca

Le météo canadienne sur le Web

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

QUARTIER HISTORIQUE, VIEUX-LONGUEUIL

Maison de style normand, 10 pièces, mezzanine, cuisine et salle de bains rénovées, foyer combustion EPS, chène, ardoise, granit, boiserie, garage, toit 1997, terrain 8600 p.c. Proximité écoles et métro. 540 000 \$

(450) 677-8046

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

Directement sur le bord de l'eau. Propriété rénovée avec goût. Intérieur fonctionnel, fenestration qui permet d'admirer la nature campagnarde et le Richelieu. Maison à deux niveaux : 7 pièces, foyer, grande salle de séjour, 2 chambres à coucher, possibilité d'une 3^e. Décor enchanteur. 224 500 \$

IRÈNE GADBOIS
450-467-4443
courtier immobilier agréé
Votre Partenaire d'ici

103
CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

PLATEAU, Moderne et charmant avec belle vue sur Parc LaFontaine. 1 + 1/2, 170 000 \$ Libre. 514-598-1364

LAURIER/HUTCHISON
4 1/2 rénové, 4 électros, stat. incl. Libre imm. 1 495\$
514-924-4383 514-844-7275

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

164
CONDOMINIUMS À LOUER

164
CENTRE-VILLE L'AVEL

164
LONGUEUIL, RÉCENT

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

320
AMEUBLEMENT

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

575
DÉMÉNAGEMENTS

530
COURS

542
MASSOTHÉRAPIE

542
NOUVEAU OTMC - MASSAGE

307
LIVRES ET DISQUES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

FONDATION MARIE-VICTOR
WWW.MARIE-VICTOR.ORG
1 888 361 3833

LE MONDE



Nouvel accord de paix pour la Côte-d'Ivoire

Prétoria — Les principaux acteurs de la crise ivoirienne ont conclu hier à Prétoria un accord annonçant « la fin des hostilités », des mesures sur le désarmement et le retour des rebelles au gouvernement, mais s'en remettant au médiateur Thabo Mbeki pour régler l'épineux problème de l'éligibilité à la présidence. « Les parties ivoiriennes signataires [...] déclarent la cessation immédiate et définitive de toutes les hostilités et la fin de la guerre sur tout le territoire national », indique l'accord, signé à l'issue de quatre jours de pourparlers, alors même que la communauté internationale s'inquiète des risques d'une reprise des hostilités sur le terrain.

Les précédents accords de paix interivoiriens de Marcoussis, signés en janvier 2003 en France puis réactivés à Accra en 2004, portant sur les mêmes points que celui de Prétoria, sont restés quasiment inappliqués à ce jour.

Les signataires de l'accord de Prétoria s'engagent à procéder « immédiatement au désarmement et au démantèlement des milices » dans l'ensemble du pays.

Il a été convenu que « les chefs d'état-major des Forces armées nationales de Côte-d'Ivoire [FANCI] et des Forces armées des Forces nouvelles [FAFN] se rencontrent en vue de s'assurer de la mise en œuvre du Désarmement, démobilisation et réintégration [DDR], resté lettre morte à ce jour. La rencontre aura lieu le 14 avril à Bouaké (centre), fief de la rébellion.

Les protagonistes ont donné mission au président sud-africain Thabo Mbeki, médiateur depuis cinq mois, de se prononcer sur les critères d'éligibilité des candidats à l'élection présidentielle après avoir « consulté » le président de l'Union africaine (UA), le chef de l'État nigérian Olusegun Obasanjo, et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. « Je pense que nous aurons achevé cette tâche d'ici une semaine », a déclaré M. Mbeki.

La question de l'éligibilité est l'un des points clés de la crise en Côte-d'Ivoire, coupée en deux depuis la tentative de coup d'État de septembre 2002 contre le président Laurent Gbagbo.

C'est pour « nationalité douteuse » que l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, chef du Rassemblement des républicains (RDR) et bête noire du régime, avait été écarté de la présidentielle d'octobre 2000, scrutin remporté par M. Gbagbo.

Interrogé, peu après la signature de l'accord, sur le fait de savoir s'il pensait être en mesure d'être candidat à l'élection présidentielle, prévue en octobre, M. Ouattara a déclaré : « Nous sommes entre les mains du président Mbeki ». De son côté, M. Gbagbo s'est montré très évasif sur cette question. « Il faut laisser le temps au temps », a-t-il déclaré, évoquant « les points de vue différents et divergents » sur le sujet.

Les ministres FN ne siègent plus au gouvernement depuis novembre, quand les forces gouvernementales avaient lancé une offensive sur leurs positions.

M. Gbagbo, qui a souligné « l'humilité et la créativité » de Thabo Mbeki dans son rôle de médiateur, a affirmé qu'il ferait « tout » son possible pour que les élections aient lieu en octobre. Les signataires de cet accord de six pages ont d'ailleurs convenu de demander aux Nations unies de « participer à l'organisation des élections générales » prévues en octobre.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé lundi pour un mois le mandat de l'opération des Nations unies en Côte-d'Ivoire (ONUCI) et des forces françaises Licorne qui la soutiennent.

Agence France-Presse

EN BREF

La revanche du Kurde

Bagdad — Pour la première fois de son histoire, l'Irak s'est donné hier un président kurde, Jalal Talabani, 72 ans. L'élection à la présidence du vieux combattant kurde, qui a passé une grande partie de sa vie à lutter contre le pouvoir central de Bagdad, a pu exceptionnellement être suivie par l'ancien président, Saddam Hussein, privé de télévision depuis sa capture, dans la nuit du 13 au 14 décembre dernier. Les Kurdes représentent 15 et 20 % de la population irakienne. Ils ont longtemps été persécutés sous les différents régimes, notamment sous Saddam Hussein, qui n'a pas hésité à en gazer 5000 en 1988. À Bagdad, le nouveau vice-président irakien, Ghazi al-Yaouar, et le futur premier ministre, Ibrahim al-Jaafari, qui devrait être nommé aujourd'hui, ont estimé prématuré l'établissement d'un calendrier de retrait des forces étrangères d'Irak. — AFP

Alerte sur l'esplanade

Jérusalem — Le service de sécurité intérieure israélien, le Shin Beth, a relevé son niveau d'alerte de crainte d'un attentat d'extrémistes de la droite israélienne contre l'esplanade des Mosquées de Jérusalem, a-t-on appris de source sécuritaire. Le Shin Beth craint une provocation à grande échelle d'activistes ultra-nationalistes pour torpiller le retrait israélien de la bande de Gaza, prévu à l'été, et disposerait d'informations sur quelques suspects éventuels. La police israélienne a de son côté interdit pour dimanche l'accès de l'esplanade à des visiteurs non musulmans pour empêcher une manifestation d'extrême droite. Un porte-parole de la police a précisé que cette interdiction ne s'applique pas aux fidèles musulmans. — AFP

Un hélicoptère s'écrase

Kaboul — Seize personnes ont été tuées hier dans la chute d'un hélicoptère militaire américain dans le sud-est de l'Afghanistan et deux personnes qui se trouvaient à bord sont portées disparues, a annoncé l'armée américaine. Selon cette dernière, il s'agit du huitième accident d'hélicoptère de la coalition sous commandement américain déployée en Afghanistan depuis la fin de 2001 et « le plus important en nombre de victimes ». Jusqu'ici, sept soldats américains ont été tués cette année en Afghanistan, les quatre derniers par une mine le 26 mars. À la suite du premier bilan donné par la coalition, une source de sécurité occidentale avait indiqué que « toutes les victimes de l'accident [d'hier] étaient américaines ». L'hélicoptère, un CH-47 Chinook, s'est écrasé dans la province de Ghazni, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Kaboul, en raison d'un « mauvais temps », selon un premier communiqué de l'armée américaine. — AFP

L'IRA est priée de dire adieu aux armes

HERVÉ AMORIC

Belfast — Gerry Adams, le chef de file politique de l'IRA, a appelé hier la principale organisation clandestine irlandaise à faire taire ses armes de façon définitive pour le succès du processus de paix.

M. Adams, président du Sinn Féin, a assuré devant la presse que la lutte de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) pour l'unification politique de l'île d'Irlande pouvait « désormais être menée par d'autres moyens ».

« Par le passé, j'ai défendu le droit de l'IRA à avoir recours à la lutte armée, a dit Gerry Adams. Je l'ai fait parce qu'il n'y avait aucune autre solution pour ceux qui refusaient d'être mis à genoux et voulaient faire face à l'oppression. »

« Maintenant, il y a une solution », a-t-il souligné, entouré des élus de son parti, à Belfast, faisant allusion à un processus de paix en panne depuis près de trois ans.

« Pour aller de l'avant, il faut bâtir un soutien politique pour nos objectifs républicains et démocratiques à travers l'Irlande », a-t-il ajouté, rendant hommage au courage des militants de l'IRA.

« Je veux me servir de cette occasion pour appeler les chefs de l'IRA à accepter pleinement cette solution », a affirmé M. Adams, préparant clairement son mouvement à la mise hors circuit de l'IRA, sept ans après les accords de paix du Vendredi saint.

Cette annonce sans précédent a aussitôt été saluée par Londres comme « un pas en avant » vers une approche exclusivement « démocratique et pacifique ». Elle est survenue au premier jour de la campagne pour les élections législatives et municipales, fixées le 5 mai en Irlande du Nord comme dans le



Les sœurs de Robert McCartney, poignardé l'hiver dernier par des éléments incontrôlés de l'IRA, réclament que les responsables soient traduits en justice.

reste du Royaume-Uni. Le gouvernement britannique, qui fut l'une des cibles de l'IRA pendant 30 ans de conflit, a toutefois estimé que l'IRA serait jugée sur sa réponse à l'appel de M. Adams.

Dublin a observé la même prudence. L'annonce est « significative, mais nous devons évidemment attendre la réponse de l'IRA à cet appel », a déclaré le premier ministre irlandais Bertie Ahern, « car, pendant de nombreuses années, nous avons eu de faux espoirs ».

Pour sa part, le chef du principal parti protestant nord-irlandais, Ian Paisley, a rejeté toute forme de négociation avec le parti de Gerry Adams. « Des paroles vaines tout ce qu'on entend de temps en temps de la part de Gerry Adams, et des paroles qui ne sont que mensonges parce qu'elles flottent sur des rivières de sang dont la source est l'activité de l'IRA », a affirmé le révérend Paisley, chef des Démocrates unionistes.

L'IRA observe un cessez-le-feu depuis 1997, même si ses bavures criminelles sont devenues de plus en plus difficiles à justifier pour son aile politique, le Sinn Féin, devenu aux élections régionales de novembre 2003 le principal parti catholique nord-irlandais.

Le meurtre du catholique Robert McCartney, poignardé par des éléments incontrôlés de l'IRA dans la nuit du 30 au 31 janvier, a sérieusement entaché la réputation de l'organisation clandestine dans les fiefs catholiques. La famille de la victime réclame que les responsables soient traduits en justice.

Et cette affaire est survenue un mois après le cambriolage de la Northern Bank de Belfast, que les autorités britanniques et irlandaises ont attribué à l'IRA. Le butin représentait l'équivalent en livres de 38 millions d'euros, un record en Europe.

Agence France-Presse

Amnesty critique la violence policière en France

PIOTR SMOLAR

Amnesty International dresse un réquisitoire contre les autorités françaises, qui accorderaient une « impunité de fait » aux forces de police. Dans un rapport qu'elle devait présenter hier, l'organisation de défense des droits de l'homme tire un bilan très critique du traitement disciplinaire et judiciaire des violences policières, trop rarement et trop faiblement sanctionnées, selon elle. Amnesty s'est concentrée sur une quinzaine de cas très graves, survenus entre 1991 et 2005.

« Ces dernières années, l'usage imprudent d'armes à feu entraînant la mort est heureusement devenu moins fréquent dans les rangs de la police et de la gendarmerie, indique le rapport. Cependant, le nombre de plaintes pour mauvais traitements de la part des policiers, dont le point de départ est souvent un contrôle d'identité qui s'est terminé violemment, a au contraire augmenté. »

En 2004, les violences policières illégitimes alléguées dont a été saisie la « police des polices » — l'inspection générale de la police nationale (IGPN) ou l'inspection générale des services (IGS) — ont augmenté de 18,5 %. Il s'agit de la septième année de hausse consécutive.

Selon Amnesty, le phénomène s'explique, en partie, par la position du ministère de l'Intérieur sur la « reconquête » de certaines banlieues qui seraient devenues des « zones de non-droit ». Un discours pris au pied de la lettre par les policiers, qui « se considèrent comme une force engagée dans un conflit contre un ennemi », assure l'organisation.

Amnesty critique l'utilisation abusive des principes de « légitime défense » et d'« état de nécessité » pour justi-

fier le recours à la force. Le 25 février, le ministre de l'Intérieur, Dominique de Villepin, avait déjà appelé les forces de l'ordre à « proportionner l'usage du recours à la force ». Pour empêcher les mauvais traitements en garde à vue, l'organisation souhaiterait notamment qu'un avocat soit présent dès le début des interrogatoires et que ceux-ci soient tous filmés. Elle regrette que la consultation d'un médecin ne soit pas systématique. Amnesty voudrait que les victimes puissent directement saisir la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) sans passer par un parlementaire, comme c'est le cas aujourd'hui.

Surtout, l'association réclame la création d'un organisme indépendant qui « devrait à terme remplacer » les instances disciplinaires internes. Tout mauvais traitement, acte de torture ou de cruauté ferait l'objet d'une investigation.

Enfin, Amnesty s'interroge sur le traitement judiciaire des plaintes à la suite de violences policières alléguées : les représentants du parquet joueraient trop souvent « le rôle d'avocats de la défense ». La durée excessive des informations judiciaires et la faiblesse des peines prononcées, même lorsque les violences ont été formellement établies, contribuent « à cette situation d'impunité de fait ».

Amnesty demande à la chancellerie de donner des instructions pour raccourcir les délais de traitement, citant le cas d'un lycéen de 18 ans, Aïssa Ihich, mort d'une crise d'asthme en mai 1991 au commissariat de Mantes-la-Jolie (Yvelines) après avoir été frappé à terre par des policiers. L'affaire a été jugée dix ans plus tard.

Le Monde

Retour en Israël d'une « tribu perdue »

ZARIR HUSSAIN

Guwahati — Des milliers de membres de la tribu indienne des Bnei Menashe se préparent à immigrer en terre juive après avoir été reconnus comme des descendants d'une des douze tribus perdues d'Israël par l'un des deux grands rabbins d'Israël, ont annoncé hier des dirigeants de cette tribu.

Les 6000 membres des Bnei Menashe, ou enfants de Manasseh, répartis dans les États du nord-est du Mizoram et du Manipur, ont récemment été officiellement reconnus descendants d'Israël par le grand rabbin Shlomo Amar à Jérusalem.

Des juges rabbiniques sont attendus dans ces États éloignés pour convertir formellement les membres de cette tribu aux rites juifs orthodoxes et lancer la procédure pour permettre leur immigration en Israël, ont indiqué des dirigeants locaux.

Cette conversion doit leur permettre de procéder à l'aliyah (« montée » en hébreu), considérée par le sionisme comme un « retour » à une terre ancestrale, sans avoir besoin de requérir l'autorisation du ministère israélien de l'Intérieur. Deux juges rabbiniques s'étaient rendus en Inde l'année dernière pour enquêter sur cette tribu.

« Après examen approfondi de leurs conclusions, il a été décidé que les Bnei Menashe étaient effectivement des descendants d'une tribu d'Israël et qu'ils devraient être rapprochés du peuple juif », a dit le rabbin Eliahou Birebaum, porte-parole du grand rabbin Amar, dans un communiqué reçu par les chefs de cette tribu.

« Nous n'avons pas de mot pour exprimer notre joie, a dit Peer Tiau, un ingénieur âgé de 48 ans, joint par téléphone à Aizawl, capitale du Mizoram. « Nous attendons maintenant le jour où nous pourrions immigrer vers notre terre promise, Israël. » « Nous avons chanté, cuisiné des plats spéciaux et fait des prières spéciales pour célébrer

la nouvelle » lorsqu'elle a été connue, a de son côté raconté Elishevah Zodingliani, journaliste dans cette même ville.

La décision du grand rabbin met fin à des années de querelle, les Bnei Menashe faisant pression pour que soit reconnu leur droit au retour.

Quelque 800 membres de cette tribu ont réussi à immigrer vers Israël depuis 1994. Un organisme privé, Amishav Association, s'était alors saisie de leur cas en dépit des inquiétudes des autorités israéliennes, qui craignaient de voir arriver cette communauté pour des raisons économiques. Les 71 derniers membres de cette tribu avaient quitté le Nord-Est indien pour Jérusalem en mai 2003. Le ministère de l'Intérieur a depuis lors gelé l'attribution de visas d'immigration aux juifs du Mizoram et du Manipur.

En plus des noms, les membres de cette tribu partagent des pratiques en commun avec la tradition juive, comme celle de la mezuzah (ou parchemin avec des écrits de la Torah), placée à l'entrée de leur maison, ou bien le port de la kippa pour les hommes pendant les prières. Dans l'État du Mizoram, où environ 87 % des 900 000 habitants sont chrétiens, l'Église a maintenu une position neutre sur ce dossier même si des dirigeants religieux se sont opposés à la conversion au judaïsme. « Cela ne nous pose pas de problème si quelqu'un décide de se convertir au judaïsme car chacun a le droit de choisir sa foi », a dit Lalrinawma, modérateur au synode presbytérien du Mizoram.

Dix des douze tribus qui vivaient dans le royaume d'Israël au temps de la Bible ont été dispersées à la suite d'une invasion des Assyriens, en 721 avant notre ère. Ces tribus ont été envoyées en exil ou se sont assimilées à d'autres peuples. Cette disparition a ensuite alimenté toute une littérature sur le destin des tribus perdues.

Agence France-Presse

Le Rocher pleure discrètement Rainier

FRÉDÉRIC PEUGEOT

Monaco — Le prince Rainier III de Monaco est décédé hier à l'aube, à l'âge de 81 ans, après plus de 55 ans d'un règne — d'une longueur inégalée depuis un siècle en Europe — sur le trône de la principauté, auquel accède de facto son fils de 47 ans, le prince régent Albert, désormais Albert II.

Ses obsèques se dérouleront demain, 15 avril, à midi, en la cathédrale de Monaco. Des centaines de têtes couronnées, chefs d'État et personnalités y sont attendues. Dès lundi, les officiels, puis, mardi et mercredi, les Monégasques pourront se recueillir devant la dépouille du souverain, qui sera exposée dans la chapelle du palais, aménagée en chapelle ardente.

Vingt-trois ans après la fin tragique de la princesse Grace de Monaco, la principauté a revêtu pour son époux, resté veuf et inconsolable, le crêpe noir du deuil, placé notamment autour des hampes des drapeaux monégasques rouge et blanc, déjà mis en berne après la mort du pape.

Les voitures noires officielles ont entamé leur ballet aux abords du palais, où sa fille Caroline, visiblement bouleversée, est arrivée dans la matinée.

Selon l'archevêque de Monaco, Mgr Bernard Barsi, qui célébrera la messe de funérailles, Rainier « s'est éteint très paisiblement ».

La principauté observait le deuil dans la discrétion et la sobriété, les casinos ayant fermé leurs portes hier, tandis que les commerçants s'interrogeaient sur l'opportunité de baisser immédiatement le rideau.

Une « façon de faire »

Certaines manifestations ont été reportées, mais d'autres, d'envergure internationale, comme l'Open de tennis, maintenues.

« Ici, tout se passe dans la discrétion, c'est dans la mentalité et la façon de faire des Monégasques », explique Yves, un Français qui réside à Monaco, où il gère une buvette. « Les gens sont tristes, mais autrement, c'est un jour comme tous les autres, il n'y a rien de notable, si ce n'est une hausse de la fréquentation des journalistes. »

Têtes couronnées, chefs d'État et responsables de tous horizons ont aussitôt adressé leurs condoléances à la famille Grimaldi et aux Monégasques.

Le prince devrait être inhumé dans la crypte de la cathédrale au côté de Grace, l'ex-star hollywoodienne devenue princesse, décédée le 14 septembre 1982 dans un accident de voiture. Une pierre vierge y jouxte la tombe ornée d'une croix de rameaux tressés sous laquelle repose « Gracia Patricia ». Les fonctions vitales du souverain s'étaient inexorablement dégradées depuis son placement en réanimation, le 22 mars, au centre cardiologique de Monaco, où il avait été hospitalisé le 7 mars pour une infection bronchopulmonaire consécutive à un « refroidissement ».

Outre ses trois enfants, Caroline, Albert et Stéphanie, Rainier, né Louis-Henri-Maxence-Bertrand Grimaldi, laisse sept petits-enfants.

Sous les flashs omniprésents des paparazzis, la vie du prince, jalonnée de bonheurs et de drames ayant fait la fortune de magazines, a été consacrée à renforcer la prospérité de son minuscule territoire (2 km²). Gagnant 34 hectares sur la mer, le « prince bâtisseur » a fait d'une entreprise familiale vouée aux jeux de hasard une place économique et financière, devenue membre de l'ONU en 1993 et du Conseil de l'Europe en 2004.

Toutefois, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reproche toujours à Monaco, malgré des efforts dans la lutte contre le blanchiment, d'être un paradis fiscal « non coopératif ».

Agence France-Presse

Décès maternels évitables

Genève — À chaque minute, une femme meurt dans le monde des suites de sa grossesse ou de son accouchement et, dans le même temps, 20 jeunes enfants succombent à des maladies que l'on pourrait facilement prévenir, affirme aujourd'hui l'Organisation mondiale de la santé dans son rapport annuel.

Dans des dizaines de pays, en particulier en Afrique noire, la situation des femmes enceintes et des nourrissons s'est aggravée depuis les années 90, en dépit des avancées enregistrées dans le monde par la médecine.

Malgré le travail accompli au fil des ans, 10,6 millions d'enfants et 529 000 mères meurent encore chaque année, des décès qui, dans la plupart des cas, seraient évitables, note le rapport.

Au rythme actuel, il pourrait falloir 150 ans à certains pays d'Afrique pour atteindre les objectifs de réduction de la mortalité maternelle fixés par l'OMS, indiquent des responsables de l'organisation. L'OMS réclame un investissement annuel supplémentaire de neuf milliards de dollars pour la protection maternelle et infantile, et notamment les programmes de lutte contre la malnutrition et les maladies évitables.

La pneumonie, la diarrhée, le paludisme, la rougeole, le sida et les maladies néonatales sont les principales causes de décès d'enfants de moins de cinq ans. Ce chiffre comprend les plus de quatre millions de nouveaux-nés morts avant d'avoir atteint l'âge de un mois mais pas les 3,3 millions de morts-nés enregistrés chaque année.

Quelque 68 000 morts maternelles, soit un peu moins de 10 %, sont imputables à des avortements pratiqués dans de mauvaises conditions, en particulier dans les pays pauvres. Parmi les pays où la mortalité maternelle et infantile est en hausse figurent le Kenya, le Rwanda, le Swaziland, le Turkménistan, la Zambie et la Zimbabwé. En Afrique, une femme sur cinq risque au cours de sa vie de perdre un enfant en bas âge alors que ce risque n'est que de un sur 125 dans les pays plus développés.

Dans le monde, seulement 43 % des femmes et des nouveaux-nés bénéficient d'une forme de suivi médical. Pourtant, des traitements simples et peu coûteux existent pour prévenir la mortalité maternelle et infantile : vaccinations, antibiotiques, moustiquaires imprégnées d'insecticide et sels de réhydratation.

Reuters

LES SPORTS

HORS-JEU

FORMULE 1

La vie en chiffres



Jean Dion

Bon, c'est pas tout, ça. Pendant que le monde entier, à ce qu'on voit entendre sent devine, à la tête tournée ailleurs, il se passe des choses graves dans l'univers tournoyant du sport. Prenons par exemple la lutte sumo. De prime abord, on ne croirait pas que la lutte sumo, une institution millénaire solidement ancrée dans la tradition et le respect proche de la dévotion dû à ceux qui le pratiquent, puisse prêter son flanc bien en chair à la controverse. Et pourtant.

Selon mes sources disséminées en Extrême-Orient depuis le Kamtchatka septentrional jusqu'au fin fond des Moluques, le sumo connaît actuellement une chute de popularité. À preuve, alors qu'au Japon on comptait quelque 150 nouveaux lutteurs professionnels chaque année au début de la décennie 1990, il ne s'en est trouvé que 70 l'an dernier. Et la raison de ce déclin, messieurs dames, serait non pas la nécessité d'atteindre les 450 livres et de s'ainsi donner une espérance de vie de 48 ans, ni les révélations faites à la commission Gomery, ni l'avenir incertain des vidéopokers dans les bars, mais la mode.

Ah! je vois des visages qui s'éclairent! On va jaser lingerie!

En effet, il appert que les jeunes adeptes de sumo n'apprécient pas le *mawashi*, l'uniforme traditionnel des lutteurs qui consiste en une simple culotte prenant l'apparence d'un string côté postérieur. Pas assez *fashion*, a déclaré Joji Kagawa, le président de la Fédération japonaise de sumo amateur. Alors que les spectateurs aiment voir se contracter les muscles fessiers des demi-dieux en action, les adolescents, eux, rechigneront à montrer les leurs.

Résultat, la fédé a officiellement autorisé il y a deux semaines le port d'un short moulant, semblable à celui que portent les cyclistes. Ce qui a fait réagir les gardiens des ancestrales valeurs, qui y voient un sacrilège. «Nous n'avons aucune intention d'admettre un gars en short dans le ring», a dit Takasago, le patron de l'Association de sumo du Japon. L'affaire s'est retrouvée à la une des journaux.

Mais ici, on sait bien, on n'en parle pas.

Ailleurs dans la brûlante actualité, un procès s'ouvrira le mois prochain aux États, mettant aux prises le demi-défensif Iheanyi Ohaete, des Cards de l'Arizona, et le porteur de ballon Clinton Portis, des Redskins de Washington. Motif: quand Portis est arrivé à Washington, la saison dernière, il a offert 40 000 \$US à Ohaete pour que celui-ci lui cède son numéro 26. Or Portis n'aurait versé que la moitié de la somme.

Quarante mille piasses américaines, voilà quand

même qui illustre un peu qu'un numéro d'uniforme n'est pas chose à prendre à la légère — le record précédent était de 25 000 \$US, offert par Rickey Henderson à Turner Ward pour le numéro 24 chez les Blue Jays de Toronto en 1993. Vous, vous n'y voyez que des nombres interchangeables et sans importance, mais vous ne devriez pas.

(Soit dit en passant, il est très marrant de songer à ce dont aurait l'air les uniformes quand la prochaine génération, celle qui se trimballa plein de noms de famille et de prénoms, arrivera dans la grande arène du sport professionnel. Un dos de chandail avec Tranchemontagne-Chapelaine, en majuscules par surcroît, fera assurément fureur, ne serait-ce que par son poids en tissu. Sauf, évidemment, chez les descripteurs de matchs: «*Delafontaine-Trépanier remet à Bigaouette-Véronneau dans le coin, mis en échec par Archambault-Sanschagrin, et j'ai très très hâte que Joe Proulx entre dans la mêlée...*»)

Non, vous ne devriez pas, car les chiffres sont très importants. Voyons plutôt une dépêche dépêchée hier.

«Paris (AP) — Un jeune homme de 24 ans, étudiant en informatique à Reims, en France, a réussi mercredi à Paris "le calcul mental le plus difficile du monde", soit le calcul de la racine treizième d'un nombre de 200 chiffres, a-t-on appris auprès du magazine Sciences & Avenir.

«Alexis Lemaire a trouvé les 16 chiffres de la solution en 513 secondes seulement, soit moins de neuf minutes. Pour les initiés qui souhaiteraient découvrir le nombre à 200 chiffres, la solution est la suivante: 2 391 481 494 636 373.

«Il a réussi à la 742^e tentative, mais au quatrième véritable calcul. Il a en effet refusé certains nombres proposés de façon aléatoire par l'ordinateur. L'ensemble de la tentative a duré une quarantaine de minutes. Il s'agissait de trouver le nombre qui, multiplié 13 fois par lui-même, donnait ce nombre à 200 chiffres.

«Alexis Lemaire est le premier à réussir ce calcul, selon le magazine. Il était déjà détenteur du record du calcul de la racine treizième d'un nombre à 100 chiffres, en moins de quatre secondes, réalisé à Reims le 17 décembre 2004. Son prochain objectif sera d'améliorer son dernier record.»

Bon, évidemment, ce n'est pas très compliqué: tout le monde qui n'a rien d'autre à faire sait que la racine treizième d'un nombre de 200 chiffres se situe nécessairement entre 2 030 917 620 904 736 et 2 424 462 017 082 238, ce qui réduit considérablement le champ des possibilités — il ne reste ensuite qu'à s'appeler Lemaire et à jouer la trappe. Après, il suffit de faire une règle de treize, et hop! le tour est joué. (La règle de treize consiste simplement en quatre applications et un tiers de la règle de trois, ou en trois et un quart de la règle de quatre. C'est clair?)

En plus, ce n'est certainement pas un hasard: 2 391 481 etc., le nombre qu'il fallait trouver là, s'adonne à être exactement la quantité d'insignifiances qui se disent en un an dans le monde du sport, celles-ci y compris. Ça fait un choc. Comme un lutteur sumo en lycra.

jdion@ledevoir.com

EN BREF

JO 2012: Mandela soutient la candidature de Londres

Johannesburg — L'ancien prési-

dent sud-africain Nelson Mandela soutient la candidature de Londres pour l'organisation des Jeux olympiques 2012. Selon le lauréat du prix Nobel de la paix en 1993, «il n'y a pas une ville comme Londres». M. Mandela estime que Londres «est une ville merveilleusement diverse et ouverte qui héberge des centaines de

nationalités du monde entier». Il croit que «Londres offrirait quelque chose de très spécial au mouvement olympique, notamment de superbes nouvelles infrastructures sportives et un héritage pour les générations à venir». Londres est en compétition avec New York, Paris, Madrid et Moscou. — AP

Jacques Villeneuve et Sauber sont encore les plus lents à Barcelone

Barcelone — Jacques Villeneuve et Sauber ont encore une fois été les plus lents aux essais privés de Barcelone hier.

Le meilleur temps de Villeneuve, 13^e et bon dernier, a été de 1 min 18 s 100. C'est près de quatre secondes de plus que Pedro de la Rosa, le plus rapide sur McLaren-Mercedes en 1 min 14 s 398.

Sauber n'a qu'une seule voiture et Villeneuve sera de nouveau en piste aujourd'hui. Il sera suivi de Felipe Massa demain, quand de la pluie est annoncée.

«Nos deux préoccupations principales cette semaine seront d'améliorer l'aérodynamisme de la voiture et de nous préparer pour le Grand Prix d'Espagne en mai», a déclaré l'ingénieur de course Giampaolo Dall'Ara. «Aujourd'hui [hier], nous nous sommes concentrés sur l'aérodynamisme et nous

avons été capables de trouver des solutions valables. Mais nous ne sommes toujours pas où nous devons être et nous devons encore travailler là-dessus.»

Lors d'une entrevue accordée à Hinwil, en Suisse, on a demandé à Massa dans quel domaine son équipe devait d'abord s'améliorer, et il a répondu: «Sans aucun doute, dans le domaine de l'aérodynamisme. Nous avons fait un pas en avant à Bahrein et nous aurons d'autres nouvelles pièces à Imola. C'est vraiment dans ce domaine qu'il nous faudra faire des efforts pour faire des progrès. D'un autre côté, la C24 est très fiable depuis le début de la saison et ça, c'est très positif.»

Villeneuve a tourné pendant 72 tours contre plus de 100 pour plusieurs autres et jusqu'à 143 pour Anthony Davidson sur BAR-Honda. Lui et Jenson Button ont totali-

sé 152 tours de tests et d'informations pour leur écurie.

Mais le souhait de Villeneuve d'avoir un troisième pilote pour les essais du vendredi pourrait bien se réaliser et le Danois Nicolas Kiesa serait le favori pour obtenir ce poste. C'est ce qu'aurait déclaré Peter Sauber vendredi dernier à Bahrein selon le site UpdateF1.

Kiesa doit toutefois trouver quelque cinq millions \$US pour avoir le privilège de tester une monoplace Sauber.

Officiellement, l'équipe Sauber dément vouloir engager un troisième pilote, mais Kiesa, qui a disputé cinq courses pour Minardi en 2003, a fait une visite à l'usine de Hinwil le mois dernier, a révélé la télévision danoise.

Presse canadienne

Championnat du monde de hockey féminin: le Canada lessive la Suède 10-0

DONNA SPENCER

Linkingop, Suède — Gillian Apps a réussi un tour du chapeau dans l'écrasante victoire de 10-0 du Canada contre la Suède, hier, au Championnat mondial de hockey féminin.

Le Canada est demeuré invaincu en trois matchs dans le groupe A, ayant dominé ses adversaires 35-0!

Les Canadiennes joueront contre l'équipe de deuxième place du groupe B, la Finlande, en demi-finale, demain.

Les États-Unis ont terminé premiers de leur section, avec un dossier intact de 3-0, à la suite de leur succès de 8-1 face aux Finlandaises, hier.

Les Américaines croiseront le fer avec les Suédoises dans l'autre demi-finale.

Outre Apps, petite-fille du membre du Temple de la renom-

mée du hockey Syl Apps, Danielle Goyette, Carla MacLeod, Cherie Piper, Kelly Bechard, Jennifer Botterill, Hayley Wickenheiser et Vicky Sunohara ont également marqué du côté des Canadiennes, hier.

Kim Saint-Pierre a obtenu le jeu blanc en bloquant 14 lancers.

Malgré le score, le Canada a connu son match le plus dur sur le plan physique. La Suède, qui mise sur toutes des joueuses âgées de moins de 25 ans, a comme objectif de gagner la médaille d'or aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver. Hier, la gardienne Kim Martin n'a pas été à la hauteur.

Dans une autre rencontre hier, le Kazakhstan a récolté son tout premier point de l'histoire du Championnat mondial féminin, en faisant match nul 2-2 avec la Russie.

Presse canadienne

CURLING

Le Canada reste en vie

Victoria — Le Canada a conservé ses chances de participer aux séries éliminatoires en revenant de l'arrière pour vaincre l'Italie 10-7, hier au Championnat du monde de curling masculin.

Avant de se mesurer à la Suisse (4-3) tard en soirée, le quatuor de Randy Ferbey se retrouvait en quatrième place, la dernière nonant accès aux séries, à égalité avec les Allemands et les Finlandais. Les trois pays ont une fiche de 5-3 chacune.

La Norvège occupe la tête du classement avec un dossier de 7-1, devant l'Ecosse (6-2) et les États-Unis (5-2). L'Italie traîne de la patte à 1-7.

Hier, le Canada a tiré de l'arrière jusqu'à septième bout au cours duquel il a réussi trois points pour prendre les devants 6-5. Ferbey a ajouté trois autres points à la manche suivante et un autre au dixième bout.

Le capitaine constate qu'il n'y a rien de facile pour son équipe, double championne du monde en 2002 et en 2003. Le Canada tente de trouver une solution aux problèmes qu'il éprouve depuis le début de la compétition. — PC

EN BREF

JO 2012: Mandela soutient la candidature de Londres

Johannesburg — L'ancien prési-

dent sud-africain Nelson Mandela soutient la candidature de Londres pour l'organisation des Jeux olympiques 2012. Selon le lauréat du prix Nobel de la paix en 1993, «il n'y a pas une ville comme Londres». M. Mandela estime que Londres «est une ville merveilleusement diverse et ouverte qui héberge des centaines de

nationalités du monde entier». Il croit que «Londres offrirait quelque chose de très spécial au mouvement olympique, notamment de superbes nouvelles infrastructures sportives et un héritage pour les générations à venir». Londres est en compétition avec New York, Paris, Madrid et Moscou. — AP

Ce soir 21h premier de six épisodes
Jean Duceppe
Suivez cette téléserie sur la vie de cet homme passionné et passionnant.
Scénario : Claire Wojas Réalisation : Robert Ménard



Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Téléjournal (17-30)	L'union fait la force	Virginie	Cover Girl	Qui l'eût cru! / Janette Bertrand	Perdus	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!	Cinéma / REBELLES				
TVA	Le TVA 18 heures	Vingt et un	Dans ma caméra	Star Système	Le cœur a ses raisons	Tout pour toi	Courir la pomme						
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Malcolm	Jean-Paul II, héritage...	Les Grands Documentaires	Jean Duceppe							
TQS	Gr. Journal (16-30)	Flash / G. Lafleur	Castling... de la vie!	...d'une caméra	Cinéma / AMOUREUX D'UNE OMBRE avec Polly Shannon, Tim Dutton	Le Téléjournal/Le Point	...Gomery	Le Monde	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl RDI			
RDI	Jrnl RDI	Capital...	Le Monde	La Part...	La vie... Jean-Paul II (3/3)	Le Téléjournal/Le Point	Documentaire canadien	Le Journal	Panorama	Inédit / Secrets de frères			
TVS	Cible (17-55)	Jrnl FR2	Cinéma / SHOAH (2)	Documentaire (1/4)	Documentaire	48 heures	Décore...	Métamor.	C'est ma vie	Cinéma			
D	Super Spectacle OLO	Biographies / J. Springer	Dossiers FBI	Réseaux clandestins	Le Cri d'alarme								
VE	Oui, je...	Nicolas...	...ménage	Dre Nadia...	Everwood								
MP	Top5...	Top5...	...le monde	M. Net	Décompte / VJ Chéll	TopRock.							
MX	G.	M. Jackson	Top DVD	...in France	Micrographie / Garbage	Histoire d'Hollywood							
VRK TV	...vidanges	A+	Parents...	Sabrina...	Smallville	Grenade...	Galaxie...						
ATF	Atomic...	Les Tofou	Sourire...	Green	Simpson / Futurama	Simpson / Les Griffin							
RDS	Golf (15-30)	Sports 30	30 images	Hockey féminin / Canada - Suède	Trouvailles et Trésors	JAG							
HISTORIA	Les deux font la loi	Jean-Paul II	Le plaisir croît	avec l'usage / Lise Dion	Portraits	Inspecteur Barnaby							
ARTE	Bibliotheca / Bouscotte				Agents doubles	Six pieds sous terre							
SERIES +	Le Caméleon	Newport Beach	Agents doubles	Les Chemins de l'étrange	Mutant X	Les Durs...	Entre l'arbre et l'école	Paroles...	sur l'UQO	Pro. ALI	Étudiants...	Poltergeist	
CANAL Z	Poltergeist	...Nerdz	...Tuning	Capahar	Les Durs...	Entre l'arbre et l'école	Paroles...	sur l'UQO	Pro. ALI	Étudiants...	Poltergeist		
C SAVOIR	Collections	Technolo.	...psychiatrie nouvelle	Jardins...	Bain de soleil	Soleil...	Évasion...	Voyage...					
ÉVASION	Évasion...	Zone...	...monde	Motoneige	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine	Chemin de croix en Chine
VO	Je vis ta vie	Voit	Chemin de croix en Chine	Opening Night / Classical Brit Award	The O.C.	CSI: Crime Scene...	ER	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub	
CBC	Canada Now	Life and Times	Access H.	eTalk Daily	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub	
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		
CTV (mod.)	News	...National	E.T.	Joey	Survivor: Palau	The Apprentice 3	Without a Trace	Cinéma / THE EDUCATION OF GORE...	King... Hill	Nightline	Pub		

CULTURE

TÉLÉVISION

Le Quai d'Orsay salue la nomination d'Aillagon à la tête de TV5 Monde

Paris — Le ministère français des Affaires étrangères s'est félicité hier soir de l'élection de l'ancien ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, à la présidence de la chaîne francophone TV5 Monde et a annoncé son intention de soutenir le développement de cette chaîne.

«Le ministère des Affaires étrangères salue la nomination à la présidence de TV5 Monde d'une personnalité dont les qualités et le professionnalisme sont internationalement reconnus», indique le ministère dans un communiqué.

M. Aillagon, qui a été ministre de la Culture, «a tenu à exprimer au conseil d'administration son attachement à la dimension multilatérale de la chaîne francophone et à indiqué que les travaux préparatoires du prochain plan d'entreprise, qui devront associer toutes les chaînes partenaires de TV5 et mobiliser l'ensemble de ses personnels démarreront dans les prochains jours», ajoute le texte.

Le ministère des Affaires étrangères affirme qu'il «soutiendra cette nouvelle phase de développement de la chaîne en poursuivant les efforts engagés à sa création

pour faire de TV5, chaîne généraliste en langue française, l'un des premiers réseaux mondiaux de télévision au service de la diversité des cultures et des opinions».

M. Aillagon, 58 ans, a été élu hier président directeur général de TV5 Monde, à l'unanimité des membres de son conseil d'administration.

Il était le candidat du gouvernement français depuis le début du mois de février. Il succède au Franco-Tunisien Serge Adda, qui dirigeait cette chaîne depuis 2001 et qui est décédé en novembre 2004, à l'âge de 56 ans, des suites d'un cancer.

TV5, qui est reçue par 160 millions de foyers dans le monde, est créditée d'une audience hebdomadaire de 73 millions de téléspectateurs.

Présenté sur les cinq continents, TV5 est une chaîne mondiale dont l'actionnariat est constituée par plusieurs chaînes de l'audiovisuel public français, de la RTBF belge, la TSR Suisse, Radio-Canada, Télé-Québec et le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF).

Agence France-Press

MUSIQUE CLASSIQUE

Nouvel élan pour l'Atelier lyrique

CHRISTOPHE HUSS

Didon et Énée d'Henry Purcell, présenté par l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal demain, samedi et dimanche, clôt la série montréalaise des «spectacles étudiants», souvent de haute qualité. Venant après *Louis Riel* (Opéra McGill), *Les Noces de Figaro* (Université de Montréal) et *Gianni Schicchi* (Conservatoire de Montréal), le rendez-vous de l'Atelier lyrique inaugure une nouvelle ère.

Comme nous l'a expliqué Chantal Lambert, sa directrice, «historiquement, le spectacle des élèves de l'Atelier lyrique était monté en collaboration avec les Jeunesses musicales du Canada. Il s'agissait d'une tournée pancanadienne dans des œuvres populaires du répertoire présentées avec accompagnement de piano et sans chœur dans un décor modeste. On est allés partout, même à Terre-Neuve ou aux îles de la Madeleine, des centres qui ne sont jamais en contact avec le monde de l'opéra». Le désavantage pour l'atelier était de lâcher les jeunes chanteurs dans la nature pendant 12 à 15 semaines, presque livrés à eux-mêmes, Claude Webster assumant toutes les tâches, de l'accompagnement de piano au suivi vocal et dramatique, une «responsabilité énorme dont il s'est bien acquitté», reconnaît Chantal Lambert. Reste tout de même l'énormité de la responsabilité en question, la nécessité de programmer des opéras connus (*Carmen*, *Traviata*, etc.) mais comprenant des rôles souvent lourds pour des voix en formation, et le fait de ne pas présenter les chanteurs de l'atelier dans les meilleures conditions au public métropolitain.

Bernard Labadie, dès son arrivée, a décidé de changer cela et de créer un «vrai» spectacle pour ces élèves sévèrement sélectionnés (il y a dix ou onze places en tout, avec 100 candidatures par an, pour des cycles de perfectionnement d'une durée de une à trois années). «Les jeunes ont voyagé, composé avec des acoustiques diverses et des publics divers, mais, maintenant, l'Atelier lyrique, par le truchement de telles productions, veut faire connaître la relève au public montréalais», résume Mme Lambert.

Pour créer un spectacle sur mesure, l'atelier s'est mis en cheville avec l'École nationale de théâtre en

ce qui concerne la scénographie, ce qui donne là aussi à de jeunes finissants l'occasion de se faire la main. La mise en scène de *Didon et Énée* sera assurée par François Racine qui, dans *Louis Riel*, a récemment montré qu'il sait monter un spectacle fort efficace avec des moyens limités. Musicalement, le soutien des chanteurs sera orchestral et apporté par l'ensemble Arion, placé sous la direction de Jean-Marie Zeitouni, qu'on espère aussi inspiré que dans *Don Pasquale*.

Les chanteurs assumeront les rôles solistes mais aussi les parties chorales. Julie Boulianne et Ariana Chris se relayeront en Didon, selon les spectacles, alors que le très prometteur Étienne Dupuis chantera Enée. En première partie, Jean-Marie Zeitouni a choisi de mettre certains chanteurs en vedette dans des madrigaux de Monteverdi. Ainsi, Michèle Losier chantera le *Lamento della ninfa* alors que Phillip Addis et Pascale Beaudin interpréteront *Tirsi et Clori*.

L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal enregistre depuis quelque temps des succès répétés: Marie-Josée Lord et Ariana Chris sont sélectionnées pour participer au célèbre Concours de Cardiff, Michèle Losier, même si elle n'a pas fait partie des quatre lauréats, est revenue gonflée à bloc de la finale de l'audition des jeunes chanteurs du Metropolitan Opera et la carrière d'autres protégés de l'atelier démarre.

Chantal Lambert n'a cependant qu'un objectif en tête: «Si on forme cinq chanteurs internationaux par période de dix ans, on aura accompli notre mission.» La qualité du vivier vocal canadien laisse à penser que cet objectif ne sera pas trop difficile à atteindre!

■ *Didon et Énée*: une présentation de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal au Monument-National les vendredi 8 et samedi 9 avril à 20h. Le dimanche 10 avril à 16h, l'événement-bénéfice pour le Fonds d'insertion en carrière de l'Atelier lyrique sera destiné à soutenir les jeunes chanteurs dans leurs démarches d'auditions et de concours. Quatre anciens stagiaires de l'Atelier lyrique se joindront aux stagiaires actuels dans un programme varié sous forme de minigala, *Didon et Énée* occupant la seconde partie. Réservations: ☎ (514) 985-2258 et ☎ (514) 871-2224.

EN BREF

Vincent Warren honoré

L'ancien premier danseur des Grands Ballets canadiens Vincent Warren est entré au panthéon de l'Ordre du Canada. La gouverneure générale Adrienne Clarkson lui a remis la plus haute distinction honorifique du pays en reconnaissance de l'ensemble de son œuvre. Véritable puits de savoir en matière d'histoire du ballet, Vincent Warren enseigne cette matière à l'École na-

tionale de ballet contemporain, où il dirige également la méconnue bibliothèque de la danse, qu'il a dotée d'une impressionnante collection d'ouvrages sur le sujet. — *Le Devoir*

Nomination au CALQ

Nicole Doucet devient la directrice de la musique et de la danse au sein du Conseil des arts et lettres du Québec. C'est elle qui a assumé l'intérim de sa nouvelle direc-

tion pendant sept mois, période au cours de laquelle elle a créé un chantier de réflexion avec des représentants du milieu de la danse afin d'en faire un portrait. Dans ses nouvelles fonctions, Mme Doucet travaillera de concert avec les agents de programme en danse et en musique pour l'évaluation et l'attribution des enveloppes de subventions. Auparavant, Mme Doucet occupait le poste de directrice du théâtre, des arts multidisciplinaires et des arts du cirque au CALQ. — *Le Devoir*

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis est donné conformément au code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Marcel Leduc né le 09 janvier 1943 en son vivant domicilié et résidant au 2312 rue St-Charles en la ville de Montréal, province de Québec, et décédé le 06 octobre 2004 à Montréal.

Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt chez :

Sophie Leduc, 54, 34th Avenue, Bois des Filon, Québec, J6Z 2E2

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-76555-046

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT: GREFFIER ADJOINT MAY KHEIRALLAH

partie demanderesse

JOSEPH DAGHER

partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JOSEPH DAGHER, de comparaître au greffe de cette Cour dans les 30 jours de la présente. La requête en divorce sera présentée, le 15 JUILLET 2005 à 9h salle 2.17, Palais de Justice de Montréal, 10 St-Antoine est.

Une copie de la Requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. JOSEPH DAGHER.

Montréal, le 5 avril 2005

P. Sévigny, J.C.S. JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE

9047-4008 QUÉBEC INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes donné que 9047-4008 QUÉBEC INC. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Verdun, province de Québec.

Montréal, le 9 février 2005.

Les conseillers juridiques de la compagnie, MILLER THOMSON POU LIOT, SENCRL AVOCATS

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie "Gestion J.P. Lapointe Inc." ayant son siège social au 661, montée Montrougeau, Laval, Québec, H7P 3M1, à l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par la Loi sur les compagnies.

VIDEIRA, RICHARD, AVOCATS, procureurs de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-106748-053

COUR DU QUÉBEC

PRESENT GREFFIER ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse

9133-4862 QUÉBEC INC. ET ALS

Partie défenderesse

Compagnes et Soldaires

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 9133-4862 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour dans les 10 jours de la présente. Le présent avis est publié le 10 mai 2005, à 9 h 00, en salle 2.06 au Palais de Justice de Montréal.

Si la partie défenderesse introduit une demande en référé, elle sera présentée devant le juge de la Cour Supérieure.

Une copie de la requête introduite d'instance sera présentée devant le juge de la Cour Supérieure.

DATE: 4 Avril 2005

LINE TREMBLAY GREFFIER ADJOINT

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html

Courriel : avisdev@ledevoir.com

PLACEMENTS DANIEL PROVENCHER INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes donné que Placements Daniel Provencher Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Jonquière, province de Québec.

Montréal, le 9 février 2005.

Les conseillers juridiques de la compagnie, MILLER THOMSON POU LIOT, SENCRL AVOCATS

PLACEMENTS BENOIT GODIN INC. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes donné que Placements Benoit Godin Inc. demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, province de Québec.

Montréal, le 9 février 2005.

Les conseillers juridiques de la compagnie, MILLER THOMSON POU LIOT, SENCRL AVOCATS

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Registraire des entreprises Québec

Déclaration d'intention Demande de dissolution Compagnie ou personne morale sans but lucratif

Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38, a. 28) NEQ 1162034327

SP

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques 1 800 269-7962 www.actionnairesp.org

CANADA Province de Québec District de Richelieu

Cour du Québec, Chambre civile Division des petites créances 46 Charlotte, Sorel (Québec) J3P 6N5

Raymond Chabot inc. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : CENTRE INTÉGRÉ DE MÉDECINE HYPERBARE (CIMH) INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Centre intégré de médecine Hyperbare (CIMH) inc. faisant affaires au 71, rue Dobie, Mont-Royal (Québec) H3P 1S1, est survenue le 31 mars 2005, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 avril 2005, à 14 h 00, au bureau du syndic, au 600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1900, Montréal (Québec).

Fait à Montréal, le 4 avril 2005.

CANADA Province de Québec District d'Iberville

Cour du Québec, Chambre civile Division des petites créances 109, Saint-Charles, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie "Gestion J.P. Lapointe Inc." ayant son siège social au 661, montée Montrougeau, Laval, Québec, H7P 3M1, à l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par la Loi sur les compagnies.

VIDEIRA, RICHARD, AVOCATS, procureurs de la compagnie.

Raymond Chabot inc. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : CENTRE INTÉGRÉ DE MÉDECINE HYPERBARE (CIMH) INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Centre intégré de médecine Hyperbare (CIMH) inc. faisant affaires au 71, rue Dobie, Mont-Royal (Québec) H3P 1S1, est survenue le 31 mars 2005, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 avril 2005, à 14 h 00, au bureau du syndic, au 600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1900, Montréal (Québec).

Fait à Montréal, le 4 avril 2005.

CANADA Province de Québec District d'Iberville

Cour du Québec, Chambre civile Division des petites créances 109, Saint-Charles, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie "Gestion J.P. Lapointe Inc." ayant son siège social au 661, montée Montrougeau, Laval, Québec, H7P 3M1, à l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par la Loi sur les compagnies.

VIDEIRA, RICHARD, AVOCATS, procureurs de la compagnie.

Raymond Chabot inc. LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : CENTRE INTÉGRÉ DE MÉDECINE HYPERBARE (CIMH) INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Centre intégré de médecine Hyperbare (CIMH) inc. faisant affaires au 71, rue Dobie, Mont-Royal (Québec) H3P 1S1, est survenue le 31 mars 2005, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 avril 2005, à 14 h 00, au bureau du syndic, au 600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1900, Montréal (Québec).

Fait à Montréal, le 4 avril 2005.

CANADA Province de Québec District d'Iberville

Cour du Québec, Chambre civile Division des petites créances 109, Saint-Charles, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2C2

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie "Gestion J.P. Lapointe Inc." ayant son siège social au 661, montée Montrougeau, Laval, Québec, H7P 3M1, à l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par la Loi sur les compagnies.

VIDEIRA, RICHARD, AVOCATS, procureurs de la compagnie.

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 13 décembre 2004, a adopté le règlement suivant :

04-160 Règlement autorisant un emprunt de 5 000 000 \$ pour le bureau de gestion du projet Cavendish

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et des Régions le 31 mars 2005.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 7 avril 2005

La greffière de la Ville, **M^e Jacqueline Leduc**

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

Dystrophie musculaire Canada

1 800.567.2236 www.muscle.ca

CANADA Province de Québec District de Saint-Hyacinthe

Cour du Québec, Chambre civile Division des petites créances 1550 Dessaulles, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 2S8

Il est ordonné aux intimé(es) ci-dessous mentionné(es) de comparaître dans les trente (30) jours de cette publication. Des copies de requête ont été laissées au greffe du Palais de Justice, situé au 1550 Dessaulles, Saint-Hyacinthe, à votre intention. À défaut de comparaître dans le délai imparti, jugement sera rendu sans autre procédure.

Dossiers	Demandeurs	Défendeurs
750-32-006159-035	Valérie Lablanc	Luc Labossière
750-32-006222-031	Benoît Matte	Mélanie Lafamme
750-32-006222-031	Benoît Matte	Frédéric Phaneuf
750-32-006285-046	Tranco 2000 Ltée	Manon Rochon
750-32-006398-047	Sébastien Collette	Services Automobiles (AN.SYAL) Inc.
750-32-006437-043	Patrick Gladu	Yannick Allard
750-32-006500-048	Charles Leroux	Succession Georges Nantais
750-32-006507-043	Tranco 2000 Ltée	Marie-Josée Jubinville
750-32-006509-049	Tranco 2000 Ltée	Daniel Fournier
750-32-006543-048	Jacques Dubuc	Linda Beaudoin
750-32-006554-045	Denis Samson	Pierre Blanchette
750-32-006564-044	Christian Daviau	Karl Sténne
750-32-006611-043	Louise Duplain	Alain Grondin
750-32-006667-045	Documents confidentiels S.Q.D.E. Inc.	Jean-Pierre Sénécal
750-32-006659-042	André Williams	Charles Lefebvre
750-32-006722-048	André Blanchette	Terry Dow
750-32-006815-040	Anne Thibaut	Sylvain Laloux
750-32-006845-047	Jonathan Chaput	Michel Beauchemin
750-32-006850-047	Samuel S. Anthony	Yves Bossé

Saint-Hyacinthe, le 4 avril 2005

CAROLE AUCLAIR, Greffière-adjointe

APPEL D'OFFRES

APP-05-149 (ABE-04-12B-EQ)

LA VILLE DE LONGUEUIL DEMANDE DES SOUMISSIONS POUR L'ACHAT DE TROIS (3) FOURGONS TRONQUÉS AVEC CAISSE DE QUATORZE (14) PIEDS DE MARQUE FORD, MODÈLE E350, NEUFS, ANNÉE 2005

Ouverture : 28 avril 2005

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Longueuil.

On peut obtenir lesdits formulaires de même que les documents d'appel d'offres (plans, devis, etc.) à compter du **jeudi 7 avril 2005** durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, en s'adressant au Service des approvisionnementnés situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, arrondissement de Boucherville, Québec, téléphone (450) 463-7100 poste 2921, moyennant un **dépôt non remboursable de 75,00 \$ (taxes incluses) pour chaque exemplaire complet**, ce paiement doit être effectué en **ARGENT COMPTANT** uniquement.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé, payable à la Ville de Longueuil ou d'une lettre de garantie bancaire inconditionnelle et irrévocable au montant égal à **cinq mille dollars (5,000.00 \$)**, valide pour une durée de cent quatre-vingt (180) jours. **Ces documents devront être des originaux certifiés.**

Chaque soumission doit être déposée au bureau des soumissions du Service des approvisionnementnés de la Ville de Longueuil, d'ici le **jeudi 28 avril 2005 à 10 h** (horodaté par le Service des approvisionnementnés), dans l'enveloppe préadressée fournie à cette fin.

Les soumissions sont ouvertes à **10 h le jeudi 28 avril 2005** à la Salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant les cahiers des charges administratifs, veuillez communiquer avec monsieur Gaston Rancourt au (450) 463-7100 poste 2937. Les questions relatives au cahier des charges techniques doivent être acheminées par courriel à l'adresse gaston.rancourt@ville.longueuil.qc.ca par télécopieur au (450) 449-8316 à l'attention de monsieur Gaston Rancourt ci-haut mentionné.

Donné à Longueuil, le 7 avril 2005.

Nicole Leclerc
Chef du service des approvisionnementnés
Ville de Longueuil

longueuil

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

HORIZONTELEMENT

1 - Plante qui produit les plus grosses fleurs connues. - Arsenic.

2 - Rival - Cithare.

3 - Inverse du sinus d'un angle (Math.). - Cité de la basse Mésopotamie.

4 - Parons à - Femme fatale.

5 - Méprisable. - Partiellement propre (fam.).

6 - Groupe de petits poissons d'eau douce. - Séance théâtrale.

7 - Livide. - À l'intérieur. - S'oppose au nord.

8 - Forme ancienne de loup. - Opération de tissage.

9 - Reporté sur (Compt.). - Chlore.

10 - Indique la deuxième personne. - Niche funéraire.

11 - Se laisse emporter par (une émotion). - Graisse.

12 - Motocyclette (Arg.). - Se dit d'un fruit en état d'être récolté.

VERTICALEMENT

1 - Qui peut être admis. - Devant le nom d'un cardinal.

2 - Qui peut être en-

vé. - Partie d'une arme à feu.

3 - Personne qui exécute un condamné. - Incurité.

4 - Pleuronectidé. - Eminence. - Table du boucher.

5 - Réprimande. - Décolie.

6 - Badiane. - Organe de la vue.

7 - Qui est sans pitié. - Fleuve de France.

8 - Enzyme.

9 - Construire. - Joint articulé.

10 - Tissu placé sous le drap. - Enchaînement logique.

11 - Pied-de-veau. - Europium. - Multiple de dix.

12 - Outil pour couper du bois. - Grosse pile.

Solution d'hier

1. G A I N E
2. A R S E N I C
3. P I E
4. P L E U R O N E C T I D E
5. E M I N E N C E
6. T A B L E
7. D E C O L I E
8. B A D I A N E
9. O R G A N E
10. F L E U V E
11. E N Z Y M E
12. C O N S T R U I R E
1. A D M I S
2. A N T E

CULTURE

Nouvelle saison Danse Danse



GUY DELAHAYE

C'est le monumental *Trois générations* du Groupe Émile Dubois de Jean-Claude Gallotta qui donnera le coup d'envoi de la saison 2005-06 de Danse Danse.

Le retour de Gallotta et de Grupo Corpo

FRÉDÉRIQUE DOYON

Avec sa programmation 2005-06, Danse Danse affirme plus que jamais sa voie: offrir des danses rassembleuses en dosant le risque avec circonspection pour ne pas compromettre le plaisir du mouvement et de la découverte. Pour une huitième année, pièces pour grands plateaux alternent avec des créations plus intimistes d'ici et d'ailleurs.

C'est le monumental *Trois générations* du Groupe Émile Dubois de Jean-Claude Gallotta qui donnera le coup d'envoi de la saison du 29 septembre au 1^{er} octobre. La pièce réunit 24 interprètes couvrant, comme le titre l'indique, trois âges: les huit danseurs de la troupe française, des jeunes de 10 à 14 ans qui n'ont jamais connu d'expérience scénique et des 50-60 ans recrutés chez d'anciens professionnels. Plongée dans le silence pendant plusieurs années, la compagnie, déjà venue au Festival international de nouvelle danse avec *Mammame* en 1987, refait surface avec cette œuvre sur «le passage du début à la fin de la vie», souligne Mme Cardinal.

Le chemin parcouru permet à Danse Danse de convier de nouveau des artistes dont elle s'est fait l'ambassadrice, tel l'exubérant Grupo Corpo du Brésil, qui avait déversé ses couleurs bigarrées, sa manière unique de bouger et son bonheur contagieux en 2002. Présenté début mars, le programme double des frères Rodrigo et Paulo Pederneiras comprend notamment la nouvelle création *Ongotó*, portée par la musique originale du Brésilien Caetano Veloso et son complice José Miguel Wisnick.

Côté québécois et canadien, on



JOSÉ LUIZ PEDERNEIRAS

Grupo Corpo, du Brésil, déjà venu en 2002, est de nouveau convié par Danse Danse.

attend, en octobre, la nouvelle création de Danièle Desnoyers (*Le Carré des lombes*), qui poursuit sa recherche entre corps et musique. La chorégraphe s'allie au compositeur Jean-François Laporte, qui détourne la fonction première du piano dans *Play It Again*, une pièce pour cinq danseurs. Autre rendez-vous virtuose, la compagnie Coleman-Lemieux donne vie à deux œuvres du réputé chorégraphe canadien James Kudelka, qui a invité le haut-contre Daniel Taylor (dont il est le mécène) et son ensemble à créer l'une des pièces au rythme du *Stabat Mater* de Vivaldi.

De Vancouver, Lola Dance proposera une nouvelle création fin mars sur les relations complexes

entre l'homme et la nature tandis que les Ballets jazz de Montréal reviennent en novembre avec *The Stolen Show* de la Canadienne Crystal Pite. Les reprises font partie du mandat du diffuseur, qui s'est plus que confirmé avec le récent succès du programme de Marie Chouinard.

La saison se terminera en beauté en mai avec le charismatique et fascinant Akram Khan de Grande-Bretagne. Venu présenter ses solos à Montréal en 2002, il est de retour avec *ma*, sa pièce la plus ambitieuse jusqu'ici, primée à Londres l'an dernier. Six danseurs (dont lui-même) dialoguent avec une violoncelliste et un percussionniste.

Le Devoir

Acquisition majeure à Québec

Le Musée national des beaux-arts du Québec avale la collection d'art inuit Brousseau

STÉPHANE BAILLARGEON

Le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) avale la collection d'art inuit Brousseau, riche de 2635 œuvres. Il s'agit de la plus importante acquisition de l'histoire de l'institution.

Le premier ministre Jean Charest lui-même devait faire l'annonce de la transaction hier mais a pris l'avion pour Rome, où il assistera aux funérailles du pape. La ministre de la Culture et le maire de Québec assistaient à l'annonce officielle de l'acquisition.

«J'aurais pu disperser ma collection ou la vendre à des étrangers», a dit le collectionneur Raymond Brousseau, interviewé hier après-midi par *Le Devoir*. «J'ai préféré la remettre au Musée national des beaux-arts du Québec parce que je suis Québécois. Et puis, ma collection sera protégée et exposée pendant au moins mille ans, alors que moi, il me reste quoi, cinq ou dix années d'activité?»

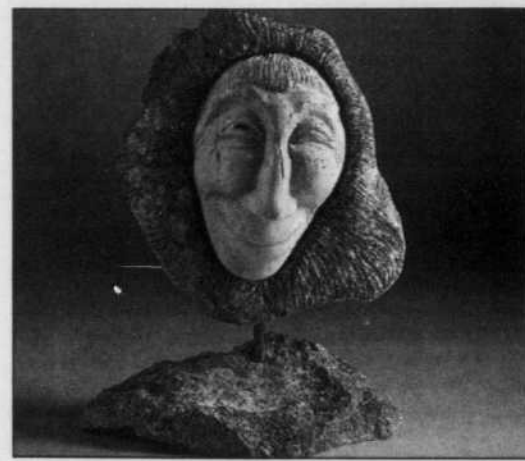
L'acquisition repose sur la participation financière d'Hydro-Québec, qui a fourni 2 860 000 \$ très exactement. Le musée a lui aussi contribué à l'achat, mais le montant total de la transaction n'a pas été révélé hier. M. Brousseau lui-même a précisé qu'il donne carrément une partie de ses trésors au MNBAQ.

La collection Brousseau sera exposée dans une salle permanente au nom de la société d'État. L'inauguration de ce lieu est prévue pour juin 2006 dans la salle n° 11 du pavillon Charles-Baillargé.

La participation d'Hydro-Québec dans ce dossier aurait joué en partie dans la décision du gouvernement Charest, annoncée elle aussi hier, d'accepter la démission d'André Bourbeau, président du conseil d'administration de la société. L'ancien ministre libéral aurait fortement appuyé l'achat de la collection inuite alors que cette dépense était jugée «inutile» par l'administration.

«Inutile?», reprend M. Brousseau. *Mais la vie, c'est plus que du "métrou-boulou-resto-dodo"». Le Québec manque parfois singulièrement de vision. Les moyens d'acquisition des musées sont faméliques. Ces dernières années, j'ai acheté plus d'œuvres d'art que le musée pour ma seule galerie d'art Brousseau et Brousseau.* L'infatigable collectionneur s'intéresse aussi à l'art africain, à l'art océanien ainsi qu'aux œuvres contemporaines.

Les statistiques révélées la semaine dernière par l'Observatoire de la culture et des communications montrent que les institutions muséales du Québec ont récemment diminué de moitié leurs acquisitions, passées d'une valeur de 5,4 millions en 2001-02 à 2,5 millions en 2002-03. Ceci signifie que la contribution



PAUL DIONNE

Sourire, de l'artiste Joseph Shuqslak, du Nunavut (os de baleine et pyroxène).

d'Hydro-Québec dépasse les achats totaux consentis par 33 musées québécois il y a deux ans, y compris les trois musées d'État de la province.

La collection Brousseau offre en plus au MNBAQ un moyen supplémentaire tant pour attirer les visiteurs potentiels que pour susciter les prêts d'œuvres. Le musée pourra par exemple prêter des expositions ou des pièces inuites en échange d'autres œuvres, alors que l'art québécois en général n'intéresse que très peu les institutions préteuses étrangères.

Le fondateur de l'ancien Musée d'art inuit Brousseau, qui a fermé vendredi dernier, a rassemblé sa collection pendant un demi-siècle. Celle-ci rassemble des œuvres provenant de l'ensemble du territoire de l'Arctique canadien, soit les régions de l'île de Baffin, du Kitimeot, du Kivalliq, du Nunavik, du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest.

La collection d'art inuit Brousseau, qui compte aujourd'hui 2635 œuvres et objets, est composée en majeure partie de sculptures (2107), de dessins originaux (121) et d'estampes (100). On y retrouve aussi des pièces ethnographiques, des bijoux (18), des pièces de menuiserie d'art (11), quelques costumes (18), des pièces d'ivoire (52), des jouets (43), des métaux divers (29), des pièces de textile (17), des objets liés à divers métiers (117), un album d'estampes et une photographie.

Le Devoir

prix littéraire des collégiens

Le nom du lauréat du Prix littéraire des collégiens 2005 sera dévoilé au Salon international du livre de Québec, au Centre des Congrès, sur la scène des rendez-vous littéraires, le vendredi 8 avril 2005, à 13h.

TITRES DES OEUVRES EN LICE

Anna Pourquoi

Folle

Le Pendu de Trempes

Le Retour D'Afrique

Les yeux des autres

de Pan Bouyoucas

de Nelly Arcand

d'Andrée A. Michaud

de Francine D'Amour

de Michèle Pélouquin

(Les Allusifs)

(Seuil)

(Québec Amérique)

(Boréal)

(XYZ)

WWW.PRIXLITTERAIRESDESCOLLEGIENS.CA

LE DEVOIR FONDATION Marc Bourgeois BANQUE NATIONALE CRILCO RADIO

Culture et Communications Québec Éducation Québec SCABRINI MEDIA

EN BREF

La réponse de Liza Frulla déçoit la FNC

La Fédération nationale des communications (FNC-CSN) se dit déçue de la réponse lundi dernier de la ministre du Patrimoine, Liza Frulla, au rapport du Comité du patrimoine canadien de 2003 sur la radiodiffusion au pays. La FNC rappelle que la ministre a rejeté deux recommandations majeures du Comité du patrimoine, soit le fait d'accorder un financement pluriannuel stable à Radio-Canada et celui de mettre en place des critères et des lignes directrices pour les nominations au CRIC et à la SRC. La FNC s'élève également contre le fait qu'en réservant une partie du budget du Fonds canadien de télévision à Radio-Canada, la ministre se trouve à encourager les producteurs privés, qui bénéficient du fonds, plutôt que de garantir une enveloppe budgétaire à Radio-Canada elle-même. — *Le Devoir*

Vente aux enchères

La Rolls-Royce 1988 du peintre Jean-Paul Riopelle n'a pas trouvé preneur lors de la vente du 4 avril à l'Hôtel des enchères de Montréal. Les enchères se sont arrêtées à 28 000 \$, soit sous la barre du prix de réserve. Par ailleurs, un éléphant de jade provenant du palais d'été de l'empereur chinois et ayant appartenu au premier ministre Maurice Duplessis a été adjugé à 13 000 \$. — *Le Devoir*

Le 20^e Gala des prix Gémeaux aura lieu

Radio-Canada affirme n'avoir pris aucune décision en ce qui concerne sa diffusion

PAUL CAUCHON

La saga des prix Gémeaux est loin d'être terminée: les organisateurs ont confirmé hier la tenue du 20^e Gala des prix Gémeaux, mais le diffuseur Radio-Canada affirme n'avoir pris aucune décision en ce qui concerne la diffusion de l'événement.

Le conseil d'administration de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, l'association responsable des prix Gémeaux, s'est réuni lundi pour prendre deux décisions: maintenir la tenue du gala (qui en serait à sa 20^e tenue cet automne) et prolonger la période d'inscription jusqu'au 2 mai.

L'événement, qu'on avait tenté de relancer depuis deux ans, fait face à une nouvelle crise depuis un mois. TVA et TQS ont en effet annoncé qu'ils n'inscrivaient aucune de leurs émissions au gala, tout comme deux producteurs importants, Aetios (Fabienne Larouche) et Productions J (Julie Snyder).

Mais l'académie s'accroche au fait que ni ces deux réseaux ni ces deux producteurs ne feront

obstacle aux inscriptions individuelles de leurs artistes et de leurs artisans. «Dans les circonstances», déclare l'académie, le conseil voudrait encourager ces derniers à soumettre leur candidature», et c'est la raison pour laquelle on prolonge la période d'inscription jusqu'au 2 mai.

Mais du côté de Radio-Canada, le diffuseur du gala, la déclaration d'hier de l'académie ne change rien. La direction de Radio-Canada avait soumis une proposition et des conditions aux organisateurs du gala et le directeur des programmes de la SRC, Mario Clément, avait déclaré mardi que l'académie n'avait pas encore répondu à cette proposition et à ces conditions.

Malgré la déclaration d'hier de l'académie, Marie-José Leblanc, porte-parole de Radio-Canada, a indiqué hier en fin de journée que la SRC n'a toujours pas tenu de discussions avec l'académie et qu'aucune décision n'est prise concernant la tenue du gala.

Le Devoir